



KEVIN LAMARQUE REUTERS

Les partisans de George Bush avaient commencé à célébrer tard hier soir au QG républicain à Washington, au terme d'une soirée électorale qui a encore donné lieu à un suspense qui s'est poursuivi dans la nuit.

# NUIT BLANCHE À L'AMÉRICAINNE

## Bush remporte la Floride; tout se joue dans l'Ohio

GUY TAILLEFER

Une élection sur le fil du rasoir qui tenait en haleine la planète entière. Les Américains, aussi divisés que mobilisés, ont vécu une longue nuit électorale tant était serrée la bataille entre le président sortant Georges W. Bush et le sénateur démocrate John Kerry. Une chose est certaine: cette Amérique écartelée

«Je pense que je vais gagner», a lancé George W. Bush, souriant au milieu de sa famille

s'est unie dans sa détermination à exercer son droit de vote. Très prudents, les grands médias, échaudés par la confusion survenue pendant la soirée électorale de 2000, se sont longuement retenus de faire des prévisions de résultats dans la poignée d'États-pivots dont dépendait l'issue du scrutin. Il était minuit quand la Floride, que M. Bush a été accusé par plusieurs d'avoir littéralement volé il y a quatre ans, a finalement été donnée au président sortant par cinq points de pourcentage. Au moment où *Le Devoir* bouclait sa deuxième édition, M. Bush était en avance dans l'État clé de l'Ohio, par où semblait ultimement devoir passer le résultat. Des États décisifs, seule la Pennsylvanie était acquise à M. Kerry.

Sans même attendre la fermeture des derniers bureaux de vote sur la côte ouest, le président sortant, qui surveillait les résultats de la Maison-Blanche, s'est dit «très encouragé». «Je pense que je vais gagner», a lancé George W. Bush, souriant au milieu de sa famille, sous les flashes des photographes.

M. Bush avait remporté 24 États contre 14 à son

rival démocrate, ce qui lui donnait 237 grands électeurs contre 199 à M. Kerry, qui a remporté comme prévu la Californie. Au total, le vainqueur a besoin de 270 des 538 grands électeurs du Collège électoral. Un scrutin largement calqué sur les résultats de 2000. M. Bush, 58 ans, a gagné sans surprise les États conservateurs du Sud comme la Géorgie et la Louisiane. Il s'est aussi assuré son État du Texas, ainsi que les terres républicaines du Midwest. De son côté, M. Kerry, 60 ans, l'a emporté dans les fiefs démocrates du nord-est industriel comme le Massachusetts, New York et l'Illinois.

Après dépouillement de 50 % des voix à l'échelle

du pays, M. Bush obtenait 51 % du vote populaire, M. Kerry 48 %.

S'agissant de la première élection depuis les attentats du 11 septembre 2001, les Américains n'ont pas fait mentir la prédiction voulant qu'ils se rendraient massivement aux urnes. L'affluence a été telle que, dans plusieurs États et comtés, les bureaux de scrutin ont prolongé les heures de votation. À Miami, on votait encore hier à minuit. La patience de l'électorat aura été mise à l'épreuve. Dès l'aube, de longues files d'attente se sont formées devant les bureaux partout au pays, indice que la participation allait être beaucoup plus élevée qu'en 2000 (51,3%), tandis qu'au mi-

lieu des soupçons ambiants de manipulation du vote et d'intimidation des électeurs qui courent depuis des semaines, des incidents ont notamment été rapportés dans l'État clé de la Floride — non sans réveiller les fantômes du fiasco de 2000, quand les recomptages dans cet État avaient retardé de 36 jours la désignation de George W. Bush comme président.

Une personne, un vote? Pour la démocratie américaine, il s'agissait hier de faire la preuve que le principe

VOIR PAGE A 10: NUIT

Autres textes en pages 2 et 3

PERSPECTIVES

## Dysfonctionnement chronique du système

Le taux de participation à l'élection présidentielle d'hier témoigne avec éloquence de la volonté démocratique du peuple américain. Ce trait mérite d'être applaudi deux fois plutôt qu'une. Cela souligné, les dysfonctionnements de la machine électorale, combinés avec un souci forcené de la procédure de la part des deux partis, plaident pour une réforme. Peut-être timide, mais réforme tout de même.

SERGE TRUFFAUT

près les cafouillages observés lors de l'élection de 2000, tous les citoyens américains étaient en droit d'espérer une amélioration du système électorale. Plus précisément, de la mécanique de celui-ci. À l'évidence, beaucoup reste à faire. Un chiffre? À la mi-journée, pas moins de

500 dysfonctionnements technologiques avaient été enregistrés à travers le pays. Quant à l'organisation Verified Voting Foundation, mise sur pied pour analyser la bonne marche des divers systèmes, elle avait reçu 50 000 plaintes alors que les bureaux étaient loin d'avoir fermé leurs portes. Déclinons.

Lorsqu'on fait l'inventaire des défauts constatés dans la seule journée d'hier, l'État de la Louisiane

s'avère l'État des cauchemars. Dans la circonscription de New Orleans Parish, le réseau informatique choisi fut si déficient que les plaintes des électeurs se comptent par centaines. Pire, dans plus d'un arrondissement de la Louisiane, la formation des scrutateurs comme des responsables a été si bancale que ceux-ci ont programmé le système de telle sorte que les bulletins conventionnels ont été transformés en bulletins provisoires et vice-versa.

À Philadelphie, un juge a décrété dans la journée qu'une fois que l'on aura dépouillé 12 000 votes provisoires, les autres ne seront pas comptabilisés. En cet endroit, on a également observé des erreurs techniques.

VOIR PAGE A 10: SYSTÈME

## ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Ottawa créera un réseau de garderies avec les provinces

Québec refuse de parapher l'entente intervenue hier

■ À lire en page A 5

## Terrible constat d'Oxfam-Québec au Darfour

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

En dépit des cris d'alarme de plus en plus pressants, la situation continue à se détériorer au Darfour. Le bilan de la crise humanitaire, qui a déjà fait 70 000 morts, pourrait même s'alourdir et faire jusqu'à 500 000 victimes d'ici la fin de l'année prochaine si la communauté internationale continue à tergiverser plutôt que d'agir, a dénoncé hier une

équipe d'Oxfam-Québec, au retour d'un séjour tourmenté de deux semaines dans la province occidentale du Soudan.

Navrant, le constat tracé par l'organisme québécois fait état d'une rare insécurité dans cette région de l'Afrique. «La violence s'est insinuée partout sur le

VOIR PAGE A 10: DARFOUR

■ Autre texte en page A 7



SOURCE: OXFAM-QUÉBEC

Surpeuplés, les camps de réfugiés, comme celui de Kalma, risquent d'exploser.

## INDEX

Actualités ..... A 2	Éditorial ..... A 8
Annonces ..... B 6	Idées ..... A 9
Avis publics ..... B 5	Météo ..... B 5
Carrières ..... B 3	Monde ..... A 7
Culture ..... B 7	Mots croisés ..... B 5
Décès ..... B 6	Sports ..... B 6
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 7

7 8313 00066 5

Toute la mode au Québec

DICOMODE

Dictionnaire de la mode au Québec de 1960 à nos jours

Gérald Baril

DICOMODE

Dictionnaire de la mode au Québec de 1960 à nos jours

www.editionsfides.com

F

FIDES

# PRÉSIDENTIELLE 2004

## Les contestations se multiplient chez les démocrates comme chez les républicains

Contestation de leur inscription sur les listes, technologies défaillantes, longues files d'attente, tels étaient quelques uns des problèmes auxquels les électeurs ont eu à faire face hier à travers le pays, pendant qu'une multitude d'avocats, d'observateurs partisans et d'informaticiens tentaient d'empêcher les tentatives de privation injustifiées du droit de vote.

Des centaines, ou plus vraisemblablement des milliers, de plaintes ont été déposées par les deux camps — démocrate et républicain — contre l'activisme jugé excessif des observateurs adverses, ou pour d'autres raisons.

Au milieu de la journée, dans les États de l'Est surtout, les problèmes ne paraissaient pas généralisés, mais les tensions étaient vives dans les États les plus chaudement contestés.

En Ohio, un jugement d'urgence a été rendu avec pour effet de permettre aux électeurs de voter avec des bulletins de vote traditionnels là où les files d'attente devant les bureaux dotés de machines de votation électroniques étaient longues au point de décourager les électeurs.

Également en Ohio, en vertu d'une décision prise hier matin par la Cour suprême des États-Unis, les républicains avaient la possibilité de contester le droit de vote des électeurs à l'intérieur même des bureaux de scrutin. Cette décision confirmait un jugement rendu la veille par la Cour d'appel de l'État.

Dans le Dakota du Sud, un juge fédéral a partiellement donné raison au sénateur démocrate Tom Daschle, qui demandait qu'on restreigne l'activisme

d'observateurs républicains qu'il accusait d'intimider des électeurs autochtones.

A Milwaukee, dans le Wisconsin, les pneus de 30 camionnettes louées par des organisateurs républicains ont été crevés, sans qu'on sache avec certitude qui sont les responsables de ce méfait.

Dans les États décisifs que sont l'Iowa et le Michigan, l'organisation de gauche MoveOn.org a été accusée de perturber le déroulement du scrutin dans les bureaux.

### Machines électroniques

À 14h, la Verified Voting Foundation relevait déjà plus de 500 rapports à travers le pays concernant des problèmes relatifs aux machines de votation électroniques.

Des machines à écrans tactiles ont connu des défaillances dans plusieurs districts électoraux en Floride, en Louisiane, en Caroline du Sud, au New Jersey, mais également dans les États clés de Floride, de Pennsylvanie et de l'Ohio, obligeant dans certains cas les électeurs à voter sur des bulletins de papier.

Près du tiers des électeurs américains devaient voter hier en utilisant ce type de machines, dans 29 États plus le district de Columbia. La plupart d'entre elles, dont la totalité de celles utilisées en Floride, n'utilisent aucun support papier pouvant servir lors d'un recomptage.

Dans certaines régions, en raison du fort taux de participation, des bureaux dotés de quelques machines seulement étaient incapables de répondre à la demande.

Dans certaines régions peuplées, notamment

en Floride, en Californie et dans l'État de New York, les électeurs devaient faire la file durant plus d'une heure.

Les bulletins provisoires, une innovation dans le paysage électoral, ont également été à la source de nombreux problèmes.

En vertu d'une loi fédérale adoptée à la suite du fouillis électoral de 2000, tous les États doivent offrir ces bulletins aux électeurs qui découvrent que leur nom ne figure pas sur les listes électorales ou dont le droit de vote est mis en doute. Ces bulletins doivent être comptés séparément, après le jour du scrutin, ce qui pourrait prendre plusieurs jours.

De façon générale, les problèmes ont été signalés aussi bien dans les États d'allégeance démocrate que dans ceux d'allégeance républicaine ou ceux où la lutte était serrée, selon l'organisme Verified Voting, dont le «Centre de protection des élections» avait déjà reçu plus de 50 000 appels au milieu de la journée.

La formation des travailleurs d'élection dans plusieurs bureaux de scrutin a également été déplorée.

L'American Civil Liberties Union a demandé à un tribunal fédéral de statuer pour que les milliers de bulletins de vote par correspondance envoyés très tardivement à des électeurs des comtés de Dade et Broward, en Floride, soient comptés même s'ils sont retournés (dûment remplis) après la fermeture des bureaux de scrutins, pourvu qu'ils parviennent aux autorités électorales avant le 12 novembre.

L'ACLU fait valoir que cette date butoir est déjà celle qui s'applique aux bulletins par correspondance des expatriés.

En Floride, plusieurs milliers de bulletins de vote par correspondance ont été postés si tardivement aux électeurs qui en avaient fait la demande, que ces derniers ne les ont reçus que lundi.

Dans plusieurs circonscriptions électorales de Pennsylvanie, on a manqué de bulletins de vote provisoires, ce qui a incité certains observateurs à porter plainte. Dans la plupart des cas, les autorités électorales auraient demandé aux électeurs de revenir plus tard, alors que de nouveaux bulletins étaient attendus.

L'organisation Election Reform 2004 mentionne, dans un rapport, que certaines améliorations ont été apportées au système électoral depuis 2000, mais pas toutes celles qui s'imposaient.

Ainsi, du côté positif, l'organisation mentionne l'introduction des bulletins provisoires. Plusieurs États auraient en outre mis en place des procédures prévoyant un recomptage automatique dans certaines circonstances. La liste des droits des électeurs est affichée dans les bureaux de votation et le gouvernement fédéral a mis en place une procédure pour le traitement des plaintes.

Cependant, l'organisation déplore que les machines à cartes perforées — tristes souvenirs, en Floride, des élections de 2000 — étaient encore utilisées hier par 70 % des électeurs dans l'État clé de l'Ohio. À cela s'ajoutent, entre autres, les doutes émis au sujet de la fiabilité des machines à voter électroniques.

D'après Associated Press et le site [www.electiononline.org](http://www.electiononline.org)

## Du salaire minimum au mariage gai

Washington — Outre le choix de leur futur président, les électeurs américains se sont également exprimés hier sur nombre de sujets de société comme le mariage homosexuel, le salaire minimum ou la légalisation de la marijuana. Au total, 163 propositions ont été soumises au vote des électeurs dans 34 États.

En Floride, les électeurs ont approuvé une hausse du salaire minimum dans l'État, qui atteint désormais les 6,15 \$US par heure, soit 1 \$US de plus que le taux fixé à l'échelon fédéral.

Les habitants du Sunshine State ont aussi franchi un pas supplémentaire pour limiter le droit à la vie privée des mineurs. L'État pourra désormais adopter une loi requérant que les parents soient informés avant que leurs filles mineures ne puissent subir un avortement.

### Pas de proportionnelle

Le Colorado a rejeté un projet de réforme du scrutin sous forme d'amendement constitutionnel de l'État qui prévoyait d'attribuer le nombre de grands électeurs à la proportionnelle. La «proposition 36», si elle avait été adoptée, aurait réparti à la proportionnelle le nombre de grands électeurs que le Colorado désigne, au lieu d'en attribuer la totalité (9) au vainqueur comme le font la majorité des États du pays.

«Il semble que nous ayons perdu, mais nous savions que l'amendement ne passerait pas», a déclaré Rick Ridder, un consultant du Parti démocrate local qui menait la campagne «Faites que votre vote compte» en faveur de l'amendement.

Seuls deux autres États ont adopté un système de proportionnelle partielle pour la désignation du collège de grands électeurs chargés de désigner le président: le Nebraska et le Maine.

Selon des experts, l'initiative aurait reçu l'appui de quelque 38 % des intentions de vote.

Avec ce rejet des électeurs du Colorado, George W. Bush ou John Kerry remporteraient la totalité des neuf votes des grands électeurs de l'État, qui aurait pu être partagé en quatre votes pour l'un et cinq pour l'autre.

En Oklahoma, les électeurs ont approuvé la création d'une loterie d'État: il ne reste désormais que neuf États américains sans loterie.

### Contre le mariage gai

Au moins huit États américains sur 11 ont voté contre le mariage homosexuel en approuvant un amendement à la Constitution de ces États qui définit le mariage comme l'union entre un homme et une femme, selon l'association indépendante NCSL.

L'amendement a «été adopté avec des marges très confortables dans huit des États jusqu'à présent, souvent avec des marges dépassant les 70 %», a indiqué à l'AFP Jennie Drage Bowser, expert pour la National Conference of State Legislatures, une association qui recense les résultats dans chaque État.

Selon la même source, l'amendement a été approuvé en Arkansas, en Géorgie, dans le Kentucky, le Michigan, le Mississippi, le Dakota du Nord, l'Ohio et l'Oklahoma. À 3h30 GMT, seuls les résultats des États de l'Oregon, du Montana et de l'Utah n'étaient pas encore connus.

«Nous avons perdu une bataille, mais nous avons commencé à gagner la guerre», a néanmoins commenté David Buckel, de l'association Lambda Legal, qui défend les intérêts de la communauté gaie et qui s'était fermement opposée à cet amendement. «La plupart de ces États ont déjà inscrit la discrimination dans leurs lois et maintenant, en plus, ils l'ont gravée dans leur Constitution», a-t-il déploré.

Par ailleurs, le Montana deviendra peut-être le dixième État américain à légaliser la marijuana pour raisons médicales. Dans l'Oregon, il est proposé de développer les programmes déjà mis en œuvre dans ce domaine, tandis que l'Alaska pourrait être le premier État à dépenaliser son usage.

Associated Press  
Agence France-Presse



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Laura, une nouvelle étudiante en économie à l'Université de Montréal, a milité au sein du comité Democrat Abroad depuis son arrivée à Montréal, il y a seulement deux mois. La jeune femme s'inquiétait hier de la possibilité de contestations juridiques similaires qui rappelleraient le scénario de l'élection de 2000.

## Espoir et amertume chez les démocrates de Montréal

Le bar Champs vibrait hier au rythme de la joute électorale

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Fréquemment le théâtre de soirées sportives enflammées, le bar Champs, sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal, vibrait hier soir au rythme de la joute électorale américaine, alors qu'une centaine d'Américains d'allégeance démocrate avaient les yeux rivés sur CNN, qui livrait les résultats au compte-gouttes.

Chips, nachos, bière, écran géant... les dizaines de démocrates réunis au Champs étaient prêts pour une longue soirée à attendre le verdict de leurs compatriotes. «C'est mieux qu'un match de football», a lancé une partisane. Plusieurs expatriés ont voté cette année pour la première fois par correspondance, soit en raison de leur jeune âge, soit parce qu'ils se sentaient auparavant déconnectés de la politique de leur pays.

C'est le cas de John Beckler, un Floridien de 26 ans qui poursuit des études en génie à l'université McGill. «Quand j'ai vu ce qui s'est passé à la prison d'Abou Ghraïb, j'ai beaucoup regretté de ne pas avoir voté en 2000. J'ai même écrit au journal local de ma ville, Thalhassée, pour dire combien j'avais honte de mon pays», raconte le jeune homme en sirôtant nerveusement sa bière. Il craint que son État d'origine soit de nouveau au centre de la controverse cette année.

Avant même de connaître l'issue du scrutin, l'étudiant criait déjà à l'échec du peuple améri-

cain à punir les agissements de son président. «Même si Kerry était élu, le fait que le résultat soit si serré constitue un échec. Nous avons la chance de condamner les décisions de Bush qui ont fait souffrir tant de personnes en Irak en le boutant hors de la Maison-Blanche et nous l'avons laissé passer», déplore l'étudiant, qui avoue avoir honte d'être Américain.

«C'est frustrant de voir combien les Américains ne voient pas ce qui se passe dans leur propre pays»

La soirée électorale, organisée par la section montréalaise du groupe Democrat Abroad Canada, réunissait certes des expatriés américains, mais aussi plusieurs Canadiens férus de politique, la plupart assez jeunes. Certains, comme Bell Chana, possèdent aussi la double citoyenneté. Passionnée par cette élection où elle a exercé son droit de vote pour la première fois, la jeune femme de 20 ans, née ici de parents américains, a même mis ses cours de cégep en veilleuse quelques jours pour faire campagne dans le New Hampshire.

Elle déplore le manque d'éducation des jeunes américains. «J'ai beaucoup d'amis américains; ils sont aveuglés par leur patriotisme. C'est frustrant de voir combien les Américains ne voient pas ce qui se passe dans leur propre pays», dénonce la jeune femme au visage parsemé d'anneaux, qui se pavane depuis quelques semaines avec un blouson garni d'autocollants pro-Kerry.

Sans délaisser ses cours, Laura, une nouvelle étudiante en économie à l'Université de Montréal, a quant à elle milité au sein du comité De-

mocrat Abroad depuis son arrivée à Montréal, il y a seulement deux mois. Le groupe prétend avoir facilité l'inscription d'environ 2000 Américains résidant à Montréal en dispensant de l'information sur le vote par correspondance.

Coiffée d'un chapeau de cow-boy presque caricatural, la jeune femme s'inquiétait hier de la possibilité de contestations juridiques similaires qui rappelleraient le scénario de 2000. «Le monde deviendrait trop pessimiste face au système électoral américain. Nous sommes une bonne démocratie. Il faut que cela fonctionne pour que nous puissions être un bon exemple dans le reste du monde, notamment en Irak et en Afghanistan.»

La jeune femme de 25 ans a voté au Colorado, un État généralement républicain où les électeurs se prononçaient également hier sur la répartition des grands électeurs à la proportionnelle. «J'espère que le référendum va passer, cela refléterait mieux le doute de la population», ajoute-t-elle.

Elle a été étonnée ces dernières semaines de constater l'attention médiatique accordée par les médias québécois aux élections américaines. «Tout le monde a une opinion sur l'élection» affirme-t-elle amusée. Ce constat n'étonne pas John Beckler. «Je pense que le président des États-Unis a plus d'impact dans la vie des Américains, et même du monde entier, que le premier ministre canadien n'influence la vôtre», affirme l'étudiant.

Il y aurait entre 35 000 et 60 000 Américains à Montréal et environ un demi-million au Canada.

Le Devoir

# PRÉSIDENTIELLE 2004



Les deux candidats à la présidence, accompagnés de leur famille, étaient tout sourire hier au moment d'aller voter.



JIM YOUNG R ET LARRY DOWNING REUTERS

États indécis du Midwest

## Le suspense tient, Bush force la porte

L'Ohio joue cette année le rôle de la Floride de 2000

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

On savait que la lutte serait serrée et déterminante dans les États indécis, dits les swing states: le suspense anticipé n'a en effet pas manqué, hier, particulièrement en Ohio, l'équivalent 2004 de la Floride en 2000. Au moment de mettre sous presse, vers minuit, l'État clé de l'élection présidentielle n'avait toujours pas été attribué à l'un ou l'autre des candidats, la participation massive des électeurs ayant forcé la prolongation des heures d'ouverture des bureaux de vote. George Bush y détenait toutefois une mince avance.

Par contre, John Kerry a pu mettre la main en fin de soirée sur la Pennsylvanie, qu'il se devait absolument de remporter pour garder des chances de se rendre à la Maison-Blanche. Le Wisconsin, l'Iowa et le Nouveau-Mexique étaient toujours en suspens à minuit.

Les grands réseaux de télévision américains ont confirmé vers 22h45 la victoire du sénateur en Pennsylvanie, un État qui procure 21 grands électeurs au collège électoral. M. Kerry y a récolté 54 % des votes, avec 78 % du dépouillement complet. On a prolongé de 90 minutes l'ouverture des bu-

reaux de vote pour permettre à tout le monde d'exprimer son choix.

En 2000, Al Gore l'avait emporté avec une avance de 4 %. Cette année, la lutte est demeurée très chaude tout au long de la campagne, Kerry ne réussissant à devancer son adversaire que dans les derniers jours de la campagne. Les deux aspirants présidents ont d'ailleurs visité l'État à satiété pour espérer convaincre les électeurs — c'est notamment là que Bill Clinton a effectué son grand retour.

L'Ohio

Mais là où tous les projecteurs étaient braqués, en Ohio, les candidats étaient toujours coude à coude dans les décomptes, plus de quatre heures après la fermeture prévue des bureaux. Avec environ 68 % du dépouillement effectué, le président Bush maintenait depuis le début de la soirée une avance de trois points sur John Kerry. «*Too close to call*», tout de même: les experts refusaient d'accorder l'État à M. Bush. La majorité des bulletins restant à dépouiller venaient des grands centres urbains, plus favorables aux démocrates que les campagnes environnantes.

La participation a été tellement bonne en Ohio — et le

processus de vote tellement long — que les électeurs ont pu continuer à voter tard en soirée dans certains comtés de l'État, selon des responsables. La loi électorale en vigueur dans cet État stipule que les électeurs présents dans les files d'attente devant les bureaux de vote avant la fermeture (19h30) sont assurés de pouvoir voter même si l'heure de clôture du bureau de vote a théoriquement sonné. Depuis la dernière élection, plusieurs centaines de milliers de nouveaux électeurs se sont inscrits sur les listes électorales — surtout dans les zones à l'époque remportées par Al Gore.

L'Ohio a connu un afflux d'électeurs provoquant de très longues files d'attente devant les bureaux de vote. Dans le comté de Franklin, un juge a demandé aux autorités de faire tout leur possible pour que le processus électoral se termine rapidement, quitte à distribuer des bulletins de vote en papier, ce qui a été vivement contesté par les autorités de ces bureaux.

Depuis 1960, les électeurs de l'Ohio ont toujours voté pour le candidat qui est élu président. État crucial avec ses 20 grands électeurs, l'Ohio est considéré par plusieurs comme un condensé des États-Unis, avec un Nord majoritairement démocrate et un Sud plus républicain.

De l'avis général, des résultats serrés en Ohio impliqueraient de longs recomptages et, fort probablement, une course aux procédures judiciaires pour invalider des votes. Quelques heures avant le début du scrutin, la Cour d'appel a d'ailleurs autorisé le Parti républicain à poster des milliers d'observateurs dans les bureaux de vote, au grand dam des démocrates qui les accusaient de vouloir décourager les électeurs et notamment intimider les Noirs.

En 2000, Bush l'avait emporté par 3,5 points d'avance, mais la dégradation du marché de l'emploi (perte de 237 000 emplois) laissait espérer une victoire au camp Kerry.

Ailleurs, en Iowa (sept grands électeurs), la lutte était aussi extrêmement serrée peu avant minuit: John Kerry récoltait 51 % des voix avec 56 % du dépouillement terminé. Au Nouveau-Mexique (cinq grands électeurs), c'est Bush qui menait, avec 51 % des voix à mi-chemin du décompte. Finalement, au Wisconsin (10 grands électeurs), après 42 % du dépouillement, Kerry menait par trois points.

Le Devoir

## La Floride a voté propre, relativement

ANTOINE CHAR

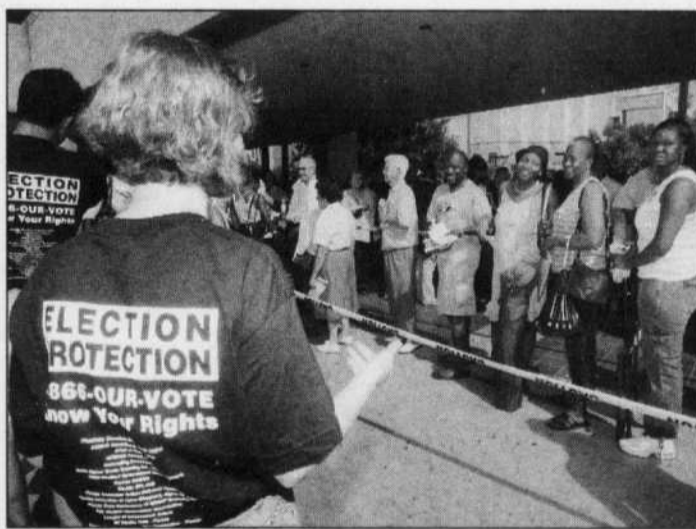
La Floride n'est plus depuis hier un «État voyou»: le «Sun Shine State» a fait amende honorable en votant dans les règles de l'art pour George Bush sans donner de maux de tête électoraux au reste des États-Unis.

Sous un soleil radieux, 10,3 millions de Floridiens étaient invités aux urnes. Plus de 60 % d'entre eux ont voté. Un record. En raison de l'affluence des électeurs, les bureaux de vote ont même fermé plus tard que prévu. Deux millions d'électeurs avaient pourtant voté par anticipation. Il y a bien sûr eu quelques irrégularités électorales ici et là, mais rien pour ranimer le spectre du fiasco électoral de la présidentielle 2000, quand des contestations portant sur des milliers de bulletins électoraux avaient retardé de 36 jours l'annonce de la victoire de George W. Bush dans sa marche à reculons vers la Maison-Blanche.

Bush l'avait finalement emporté dans l'État que gouverne Jeb Bush avec seulement 537 voix d'avance, obtenant de justesse la majorité nécessaire des grands électeurs. Il avait été le premier en 112 ans à recevoir les clés de la Maison-Blanche sans avoir obtenu l'aval de la majorité des électeurs.

Des mots doux

Michael Moore, le réalisateur iconoclaste de *Fahrenheit 9/11*, n'a bien sûr pas digéré la victoire de Bush, mais il a eu des mots doux pour la tenue électorale dans l'État par lequel était arrivé le scandale il y a quatre ans. La Floride, qui compte 27 grands électeurs, deux de plus qu'il y a quatre ans, a voté propre. Relativement. Une petite majorité des Floridiens du troisième âge ont voté pour le candidat démocrate John Kerry. Une première. Une minorité plus consistante de Latinos ont jeté leur dévolu sur George Bush. Une tendance qui s'accroît. Le nord de l'État est resté républicain. Le



MARK SEROTA REUTERS

Sous un soleil radieux, 10,3 millions de Floridiens étaient invités aux urnes. Plus de 60 % d'entre eux ont voté.

Sud, à quelques comtés près, demeure démocrate.

Pour réduire au maximum les risques d'irrégularités, démocrates et républicains ont dépêché 2000 avocats. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a même envoyé quelques observateurs internationaux. Leur présence a été symbolique et n'a aucunement empêché les accusations de fraude de se renouveler, notamment à Riviera Beach, une banlieue pauvre à majorité noire au nord de Palm Beach, où lors de l'élection 2000 16 % des bulletins de vote avaient été invalidés.

À West Palm Beach, majoritairement démocrate, des électeurs des quartiers noirs se sont plaints d'avoir reçu des coups de téléphone pour les diriger vers de mauvais bureaux de vote ou pour leur annoncer qu'ils n'étaient en fait pas enregistrés sur les listes électorales.

Il y a quatre ans, le comté de Palm Beach avait déjà été au centre de l'énorme imbroglio qui avait entaché la course présidentielle entre Bush et Al Gore.

Pour exorciser le «mal floridien» d'il y a quatre ans, toutes les

grandes chaînes de télévision américaines ont joué de prudence tard hier soir: à 23h30, aucune ne donnait encore l'État des ouragans à Bush malgré plus de 4 % de voix d'avance sur Kerry (51,8 % contre 47,3 %), après dépouillement de 95 % des urnes.

«Le président a une avance plutôt substantielle», s'est contenté de dire Jeff Greenfield, un commentateur de CNN. «Le camp démocrate est pessimiste», a lancé Judy Woodruff, de CNN.

À 0h42, Peter Jennings d'ABC annonçait avec assurance la victoire de George Walker Bush.

Cette prudence d'anachorète des *anchormen* américains — qui s'étaient tous trompés le soir fatidique du 7 novembre 2000, s'expliquait aussi par le fait que certains électeurs continuaient à voter tard hier soir dans le comté de Miami-Dade où trois bureaux de vote étaient encore ouverts près de quatre heures après la fermeture officielle du scrutin.

Charley en août, Frances, Ivan et Jeanne en septembre: s'il y a eu un cinquième ouragan hier en Floride, il ne s'appelait pas Kerry.

Le Devoir

## Les républicains gardent le contrôle de la Chambre des représentants

Washington — Les républicains ont gardé hier le contrôle des deux Chambres du Congrès des États-Unis, ont annoncé hier soir les chaînes de télévision américaines.

La chaîne ABC accordait 223 des 438 sièges de la Chambre des représentants aux républicains, ou ils disposaient déjà d'une confortable majorité, 192 aux démocrates, 19 sièges restant incertains, vers 23h15.

La chaîne de télévision CBS avait déjà annoncé auparavant que les républicains seraient en mesure de conserver la majorité à la Chambre, soulignant qu'ils avaient déjà repris au moins un siège aux démocrates.

Les républicains disposent d'une majorité de 229 sièges, contre 205 aux démocrates et un indépendant, dans la Chambre sortante.

La totalité des 435 sièges de représentants étaient renouvelables. Le taux de réélection frise généralement les 90 %.

Les républicains étaient également assurés de conserver le contrôle du Sénat, avec au moins 50 sièges, après avoir repris des sièges démocrates dans plusieurs États du Sud, notamment en Géorgie et dans les deux Carolines.

Par ailleurs, dans le Dakota du Sud, le chef de la minorité démocrate Tom Daschle était menacé par John Thune.

Le Sénat sortant comptait 51 républicains pour 48 démocrates, le 100<sup>e</sup> sénateur étant un indépendant du Vermont. Ces élections visent à renouveler 34 sièges, soit un tiers de la Chambre haute.

Côté républicain, Jim Bunning a obtenu sa ré-

élection dans le Kentucky, tandis que l'ancien représentant Tom Coburn s'est aisément imposé dans l'Oklahoma.

Le Grand Old Party a surtout enregistré d'importants gains avec les succès des représentants Johnny Isakson en Géorgie, Jim DeMint en Caroline du Sud et Richard Burr, qui a battu l'ancien conseiller du président Bill Clinton Erskine Bowles, au terme de l'un des duels les plus disputés et les plus chers du pays, en Caroline du Nord, dont le siège était laissé vacant par John Edward, colistier démocrate de John Kerry.

Les républicains espéraient même accroître leur majorité en gagnant des sièges en Floride et en Louisiane.

Seul motif de satisfaction chez les démocrates, Barack Obama, sénateur local de l'État d'Illinois, a gagné haut la main son siège au Sénat fédéral en faisant la conquête d'un siège républicain. Il sera en janvier prochain le seul Noir de la Chambre haute du nouveau Congrès.

Les victoires républicaines créditent ces derniers de 50 sièges sur 100 au Sénat, tout près de confirmer l'étroite majorité dont ils disposent actuellement (51 sièges républicains contre 48 démocrates et un indépendant).

Des 34 sièges de sénateurs en jeu, 19 étaient jusqu'à présent détenus par des démocrates, 15 par des républicains.

D'après l'Agence France-Presse

## Barack Obama devient le troisième sénateur noir de l'histoire des États-Unis

Chicago — Il sera le troisième sénateur noir de l'histoire des États-Unis: star montante du Parti démocrate, Barack Obama, fils d'un Kenyan et d'une Américaine, a battu le républicain Alan Keyes lors des élections sénatoriales américaines hier et remporté le siège de sénateur de l'Illinois.

Cette victoire illustre le parcours fulgurant de ce progressiste de 43 ans, symbole du rêve américain et de l'avenir du Parti démocrate.

Barack Obama a grandi tour à tour à Hawaï et en Indonésie. Élevé par sa mère originaire du Kansas, il a à peine connu son père. À l'adolescence, le jeune homme s'est dissipé, au point de flirter avec la drogue, mais a fini par exceller à l'université.

Après de brillantes études de droit à Harvard, il a préféré exercer son métier d'avocat dans un petit cabinet de Chicago spécialisé dans la défense des droits civiques, plutôt que dans une grosse firme lucrative.

Au début de son engagement en politique, Barack



Barack Obama

Obama a connu plusieurs défaites, avant de siéger au Sénat de l'État de l'Illinois. Élu hier sénateur de cet État, il remplacera le républicain Peter Fitzgerald.

Associated Press

## • LES ACTUALITÉS •

### L'opposition exige la démission de la ministre Boulet

Le syndic des pharmaciens se penche sur le cas

ROBERT DUTRISAC

Québec — L'opposition officielle a exigé hier la démission de la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, qu'elle accuse d'avoir enfreint le Code de déontologie de sa profession avant d'entrer en politique.

«Elle ne peut appartenir au conseil des ministres», a jugé hier la porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et députée d'Hochelega-Maisonnette, Louise Harel. Mme Boulet a «violé systématiquement le Code de déontologie des pharmaciens», a soutenu Mme Harel, quand, à titre de pharmacienne-propriétaire, Mme Boulet a offert le loyer gratuit à des médecins, comme le révélait lundi *Le Journal de Montréal*.

Hier, Mme Boulet a fait parvenir une lettre au président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Jean-Yves Julien, pour solliciter «une opinion» de son ordre professionnel. Que des pharmaciens offrent des loyers gratuits aux médecins, c'est «une pratique courante dans ce domaine», écrit la ministre dans sa lettre. «C'est donc avec étonnement que j'ai dû défendre la légitimité de notre décision.»

«Nul n'est présumé ignorer la loi», a rappelé Mme Harel. Le Code de déontologie des pharmaciens est formel: «Un pharmacien ou une société de pharmaciens doit s'abstenir de fournir à une personne

autorisée à prescrire [c'est-à-dire un médecin] des cadeaux, ristournes, bonis ou autres gratifications quelle qu'en soit la forme.»

Le secrétaire général de l'Ordre des pharmaciens, Pierre Ducharme, est aussi de cet avis. «Cet article-là, tel qu'il est phrasé actuellement, ne permet rien en fait», a-t-il fait observer. Même un pharmacien qui inviterait un médecin à une partie de baseball contreviendrait à cet article du Code, a-t-il illustré.

Mme Boulet n'obtiendra pas l'opinion qu'elle sollicite: ce sera plutôt au syndic de l'Ordre des pharmaciens de juger s'il y a lieu de porter plainte au Conseil de discipline de la profession. «Le syndic fait son travail de syndic par rapport à ça», a indiqué M. Ducharme, précisant qu'il agit en toute indépendance des autres instances de l'ordre professionnel.

En mai 2003, Julie Boulet avait dû démissionner de son poste de ministre déléguée à la Santé quand il fut révélé que sa pharmacie avait accepté des cadeaux — des dosettes — offerts par des compagnies pharmaceutiques, un autre accroc déontologique. Hier, le premier ministre Jean Charest a refusé de dire s'il avait été informé de cette affaire de loyer gratuit avant de réintégrer Mme Boulet au conseil des ministres.

Le Devoir

Commission parlementaire sur le projet de loi 61

### L'Agence des PPP ne serait pas incontournable

TOMMY CHOUINARD

Québec — Les ministères et les organismes publics ne seront pas contraints de recourir aux services de l'Agence des partenariats public-privé si un projet d'infrastructures nécessite des investissements de moins de vingt millions de dollars.

C'est ce qu'a indiqué la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, hier, à la sortie de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 61 sur l'Agence des PPP. Cette décision, qui circonscrit les pouvoirs de l'Agence, devra cependant faire l'objet d'un amendement au projet de loi. En effet, selon le libellé actuel, un organisme public «doit recourir aux services de l'Agence pour l'évaluation de la faisabilité en mode de partenariat public-privé de ses projets d'infrastructures, pour le choix de ses partenaires, ainsi que pour la négociation et la conclusion de ses contrats de partenariat».

Comme d'autres organismes avant elle, dont les municipalités, la Société de transport de Montréal (STM) a souligné hier que l'obligation de faire appel à l'Agence des PPP pour tout projet entraînerait un «alourdissement du processus administratif» et des «délais importants dans la mise en place d'un projet». Seulement pour l'année 2005, 35 projets de la STM, d'une valeur totale de 312 millions de dollars, pourraient être soumis à cette obligation, a indiqué le directeur général, Pierre Vandellac. La STM conclut déjà des PPP pour ses activités commerciales et l'entretien d'une portion des aéronefs, par exemple.

#### L'exemple de la STM

Monique Jérôme-Forget a indiqué qu'il n'est pas «souhaitable» ou «nécessaire» pour un organisme public comme la STM de recourir obligatoirement aux services de l'Agence pour des projets de PPP d'une telle valeur. «On n'a pas besoin d'une agence pour faire un contrat de huit millions», a-t-elle dit. Les organismes publics et les ministères n'auront pas à se tourner vers l'Agence pour «les projets de huit, dix, douze, quinze ou vingt millions», a-t-elle ajouté à la sortie de la commission parlementaire. Les organismes pourront toutefois demander l'aide de l'Agence au besoin.

Le Devoir

### Déséquilibre fiscal: les Communes déplorent le déni de Martin

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le Bloc québécois a pu compter sur les deux autres partis d'opposition, hier soir, pour faire adopter une motion qui enjoint au gouvernement de Paul Martin de reconnaître le «déséquilibre fiscal» entre Ottawa et les provinces.

L'opposition, majoritaire aux Communes, l'a emporté par un vote de 165 contre 128. Le résultat n'aura toutefois pas de conséquence immédiate, puisque le gouvernement n'en avait pas fait une question de confiance.

La résolution découlait de la conférence des premiers ministres sur la réforme de la péréquation, qui s'est déroulée la semaine dernière à Ottawa. Le premier ministre Martin y a annoncé une hausse de 33 milliards de dollars, en 10 ans, du programme fédéral, ce que la plupart de ses homologues provinciaux ont jugé insuffisant.

Le texte adopté hier «déploie l'attitude» de M. Martin à cette rencontre et commande la mise sur pied d'un sous-comité de députés «ayant pour mandat de proposer des solutions concrètes pour remédier au déséquilibre fiscal». Le groupe de travail devra déposer son rapport au plus tard le 2 juin prochain.

Tous les libéraux présents en Chambre ont voté contre la motion, alors que bloquistes, conservateurs et néo-démocrates l'ont appuyée.

Le «déséquilibre fiscal» correspond à la disparité entre les revenus des provinces et leurs responsabilités, par rapport à ceux du gouvernement fédéral, selon la thèse des dirigeants provinciaux.

Le gouvernement Martin, qui préfère l'expression «pressions financières», soutient que ces dernières seront réduites par l'accord sur la santé, conclu en septembre, et l'augmentation future des versements de péréquation.

Presse canadienne

EN BREF

### Le vérificateur général souhaite plus de moyens

Québec — Le nouveau vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, réclame plus de moyens pour remplir sa tâche. «Nous aimons votre appui pour s'assurer que nous gardions les ressources financières pour vous livrer des vérifications en quantité et en qualité suffisantes pour l'avenir», a déclaré hier le vérificateur Lachance, alors qu'il comparait devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale. M. Lachance a été élu vérificateur général du Québec à l'unanimité de la Chambre, le 5 juin dernier. Il est entré en fonction le 9 août et témoignait pour la première fois devant les députés. Le vérificateur a, par ailleurs, déploré que les agences régionales relevant du ministère de la Santé ne se conforment pas aux principes comptables généralement reconnus lorsqu'elles présentent leurs états financiers annuels. «Ces états financiers sont dressés conformément aux exigences du ministère, mais ces exigences diffèrent des principes comptables généralement reconnus», a dit M. Lachance. Enfin, M. Lachance a dû mettre en place des mesures pour éviter les fuites des documents provenant de son bureau. Les documents et les rapports du vérificateur doivent être remis aux membres de l'Assemblée nationale en priorité, selon la loi. — PC

### Les audiences sur Gentilly II commenceront le 8 novembre

Bécancour — La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement entreprendra, le 8 novembre, la première partie d'audiences publiques sur le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et la réfection de Gentilly II par Hydro-Québec. L'audience publique se déroulera en deux parties. La première se fera en présence du promoteur et des personnes-ressources qui pourront répondre aux questions des participants. Cette première partie permettra aussi à la population et à la commission de s'informer sur le projet. La seconde partie aura lieu le 14 décembre. C'est à ce moment-là que la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. — PC



www.lavaltechnopole.com

QUAND VOTRE TALENT RENCONTRE LE NÔTRE, LE SUCCÈS FAIT DES ÉTINCELLES!

À LAVAL TECHNOPOLE, vous trouverez des gens qui pensent affaire et développement.

Avec nous, pas de détours... Vous cherchez, vous trouvez.

LAVAL TECHNOPOLE est la plaque tournante des services aux entreprises de tous les partenaires du développement économique de Laval. Analyse des besoins immobiliers et inventaire des sites disponibles et des immeubles multilocatifs | Coordination des intervenants municipaux pour l'implantation des entreprises | Services conseils en démarrage d'entreprises ou en expansion LAVAL TECHNOPOLE EXPORT pour développer les marchés internationaux

**LAVAL TECHNOPOLE**  
LA TECHNOPOLE DU GRAND MONTRÉAL

Il y a une place pour vous à Laval...  
Un numéro vous y conduit : (450) 978-5959  
Et un site Internet vous guide : www.lavaltechnopole.com

## • LES ACTUALITÉS •



Manon Cornettier

## L'inventaire des réfugiés

Que penserait-on d'un gouvernement qui, pour écourter les délais devant les tribunaux, déciderait tout simplement d'abolir un des appels offerts aux parties? On crierait à l'autoritarisme, à l'injustice, à l'arbitraire. Pourtant, c'est à peu près ainsi que se conduit le gouvernement fédéral à l'égard des revendicateurs du statut de réfugié, des personnes vulnérables, en quête de protection, dont la vie ou la sécurité est souvent en danger dans leur pays d'origine.

Choquées, des églises, mosquées et synagogues canadiennes ont décidé de faire office de sanctuaire pour des demandeurs d'asile. Actuellement, cinq d'entre elles hébergent 12 personnes qui ont épuisé tous leurs recours mais qui méritent de voir leur cas revu, selon les églises qui ont examiné minutieusement leur dossier. Justice ne leur a pas été rendue, estiment les églises, parce que les faits n'ont pas été correctement examinés. Ils n'ont pas pu l'être à nouveau parce qu'il n'existe pas de mécanisme d'appel permettant de réévaluer les faits présentés à l'appui des demandes d'asile. La loi prévoit un mécanisme du genre, mais le gouvernement refuse depuis deux ans de le mettre en œuvre. Pour se justifier, il n'offre que de vulgaires raisons bureaucratiques.

Jusqu'en 2002, les demandes d'asile étaient entendues par deux commissaires à l'immigration et au statut de réfugié. Il suffisait qu'un seul des commissaires juge la demande de protection légitime pour qu'elle soit acceptée. Par contre, un demandeur débouté ne pouvait pas loger un appel basé sur les faits. Il pouvait seulement soulever des points de droit.

Le gouvernement voulait depuis longtemps éliminer le système des deux commissaires, mais les groupes de défense des réfugiés, qui ont toujours déploré l'absence de mécanisme d'appel basé sur les faits, s'y opposaient. Pareil changement aurait fait en sorte que, tout au long du processus, une seule personne aurait jugé des faits à l'origine d'une demande. Une seule personne incompétente ou une décision erronée auraient suffi pour mettre la vie ou la sécurité d'un demandeur légitime en péril.

Comme Ottawa tenait à modifier la Loi sur l'immigration, il a accepté de prévoir un appel fondé sur les faits dans la nouvelle loi mais, en contrepartie, il a fait disparaître le deuxième commissaire. Les défenseurs des réfugiés ont accepté sans enthousiasme ce compromis mais l'ont accepté quand même.

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés est donc entrée en vigueur en juin 2002, avec les changements annoncés. Le deuxième commissaire a disparu, mais on attend toujours la mise en œuvre du mécanisme d'appel. Les raisons de cette obstruction sont longtemps restées confuses, le gouvernement invoquant la nécessité de procéder à une nouvelle réforme... trois ans seulement après la dernière.

On devinait des motifs moins nobles. Il a fallu la comparaison de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Judy Sgro, devant le comité permanent de l'immigration, pour en prendre toute la mesure. Mettre en œuvre le système d'appel promis ne ferait que congestionner le système, a-t-elle dit, alors que l'objectif, fort louable d'ailleurs, du gouvernement est d'accélérer le traitement des demandes. Comme si justice et efficacité ne pouvaient aller de pair.

«Introduire l'appel en question à ce moment précis aurait complètement paralysé le système. [...] Notre intention est d'aller de l'avant dès que nous serons capables de garder le contrôle sur le nombre de cas que nous traitons», dit-elle.

Le nouveau mécanisme n'a clairement pas été envisagé pour rendre le système de détermination plus juste mais bien pour amadouer des critiques. D'ailleurs, jamais la ministre n'évoque la notion de justice. Elle offre aux églises de revoir les cas de certaines personnes mais au moyen d'un processus ad hoc. Les églises soumettraient ces cas aux fonctionnaires qui feraient ensuite une recommandation à la ministre pour qu'elle tranche la question dans les 10 jours. Mme Sgro ne semble jamais réaliser qu'elle demande en somme aux églises d'agir comme le filtre officieux vers un appel ultime dépourvu de règles claires.

Elle invoque sa future réforme pour ne pas agir tout de suite, mais elle est incapable de donner les paramètres ni de justifier la pertinence de cette démarche. Elle répète d'une part que la Canada a «un excellent système de détermination du statut de réfugié» mais insiste sur la nécessité de «rationaliser» ce même système.

Mme Sgro décrit la chose d'une manière parfaitement technocratique. Ainsi, elle se félicite des progrès déjà réalisés depuis 2002, comme le montrent la réduction de ce qu'elle appelle les «inventaires» (comprendre: nombre de cas à traiter, selon la traduction française officielle de son texte). Elle souligne aussi avec satisfaction la diminution du nombre de demandes d'asile. Une baisse de demandes, sans une amélioration correspondante de la situation des droits de la personne ailleurs dans le monde, ne signifie pourtant pas que le système est plus juste, mais seulement qu'entrer au pays est devenu plus difficile pour ceux qui fuient la persécution.

La détermination du statut de réfugié est une responsabilité exclusivement fédérale, trop souvent négligée par les politiciens, ce qui donne le champ libre aux fonctionnaires dont Mme Sgro reprend le vocabulaire. Le premier ministre Paul Martin pourrait, au lieu de s'intéresser aux compétences des provinces, accorder une attention plus soutenue à ce domaine névralgique. Car il est quand même question de vies humaines ici, pas de ponts et de chaussées.

Il pourrait commencer par nommer un ministre capable de faire preuve de sensibilité à l'égard de la réalité des réfugiés et de les défendre. En somme, capable d'être autre chose que la marionnette de ses fonctionnaires. Pour l'instant, on est loin du compte.

mcornettier@ledevoir.com

# Ottawa créera un réseau de garderies avec les provinces

## Québec refuse de parapher l'entente intervenue hier

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le gouvernement de Paul Martin et les provinces en sont venus hier à un accord de principe sur la création d'un réseau pancanadien de garderies, mais le Québec a refusé de signer.

À sa sortie d'une conférence fédérale-provinciale sur le sujet, le ministre québécois de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard, a expliqué qu'il s'attendait à recevoir des garanties de financement «sans condition» de la part d'Ottawa, mais en vain.

«C'est pourquoi nous tenons un point de presse distinct», a-t-il déclaré. C'est la première fois, depuis l'élection du gouvernement libéral de Jean Charest en avril 2003, que le Québec reste à l'écart d'un accord fédéral-provincial.

Quelques minutes plus tôt, le ministre fédéral du Développement social, Ken Dryden, avait pavé devant les journalistes en compagnie de ses homologues des autres provinces. «Je suis très heureux de vous informer que nous en sommes venus à une entente qui jette les bases d'un nouveau système national d'apprentissage et de garde d'enfants», a affirmé M. Dryden.

Les provinces et les territoires, à l'exception du Québec, ont accepté les quatre principes que veut imposer Ottawa dans la mise sur pied du futur réseau: la qualité des services, l'«universalité inclusive», l'accessibilité et la contribution au développement de l'enfant.

Le gouvernement fédéral a aussi réussi à inscrire à l'entente l'obligation pour les provinces d'atteindre des objectifs mesurables et de rendre des comptes à cet égard. En revanche, les provinces disposeront d'une marge de manœuvre pour adapter les services à leurs besoins.

Aux fins de l'accord, Ottawa compte verser aux provinces, en cinq ans, cinq milliards de dollars, dont un milliard dès l'an prochain. La part du Québec serait de près du quart de ce montant, soit environ 1,25 milliard. Les provinces n'auront pas à investir elles-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre Béchard a rejeté l'idée d'utiliser les fonds fédéraux pour ramener à 5 \$ par jour le tarif des garderies au Québec.

mêmes pour toucher l'argent, mais elles devront s'engager à respecter les principes convenus hier.

C'est ce qui pose problème à Québec. «On a déjà un service de qualité qui est universel, alors on ne voit pas pourquoi on ferait de la reddition de comptes», a souligné le ministre Béchard. On l'a dit: nous voulons l'équivalent [financier] de ce programme-là, qui sera versé sans aucune condition. On n'a pas l'intention de rendre de comptes. Nous allons participer pleinement et entièrement [à l'accord] quand nous aurons pleinement et entièrement cette assurance-là.

Mais même s'il n'a pas signé le communiqué

conjoint, Claude Béchard n'a pas claqué la porte de la réunion. «Le gouvernement fédéral ne m'a pas dit non», a-t-il relevé. Le ministre a ajouté qu'il était encore trop tôt pour prévoir si le concept de «fédéralisme asymétrique», cher au gouvernement Charest, allait pouvoir fonctionner dans ce secteur.

Pour expliquer son refus de s'engager à l'égard de la revendication québécoise, le ministre Dryden a soutenu que les discussions d'hier ne concernaient pas l'aspect financier. «On en parlera à la prochaine rencontre [en janvier]», a-t-il répété plusieurs fois. L'ancienne vedette du hockey a néanmoins reconnu que le Québec respectait déjà les quatre principes que veut imposer Ottawa.

### Autres provinces

Les versements fédéraux doivent servir à créer des places abordables en garderie, mais aussi à former les éducateurs. Les ministres de l'Ontario et de la Saskatchewan ont précisé que le futur programme leur permettrait de doubler le nombre de places en garderie dans leur province. Elles n'ont toutefois pas pu dire combien coûteraient ces places subventionnées aux parents. À l'heure actuelle, le tarif des services de garde dépasse 20 \$ par jour à l'extérieur du Québec.

Quant au ministre Béchard, il a rejeté l'idée d'utiliser les fonds fédéraux pour ramener à 5 \$ par jour le tarif des garderies subventionnées au Québec. «Ça, c'est un choix qu'on a fait», a-t-il répondu, rappelant que les garderies à contributions réduites n'atteignent que la moitié des enfants québécois et que certains parents choisissent d'autres options.

Par ailleurs, M. Béchard a admis qu'il n'avait pas encore soulevé avec son homologue fédéral la question des déductions fiscales pour services de garde, qui coûtent moins cher à Ottawa en raison des tarifs moins élevés des garderies québécoises. «Nous voulons toujours régler ça», a-t-il assuré.

Presse canadienne

## Gilles Duceppe d'un océan à l'autre

### Le chef bloquiste retourne expliquer la souveraineté à l'extérieur du Québec

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Fort de sa popularité dans le reste du Canada depuis le dernier débat des chefs électoral, Gilles Duceppe reprend son bâton de pèlerin et retourne expliquer la souveraineté et la mission du Bloc dans plusieurs provinces. Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, le leader souverainiste à Ottawa partira pour une dizaine de jours au début du mois de janvier et portera son message à différents groupes, notamment des syndicats, des hommes d'affaires, des étudiants et des professeurs d'universités.

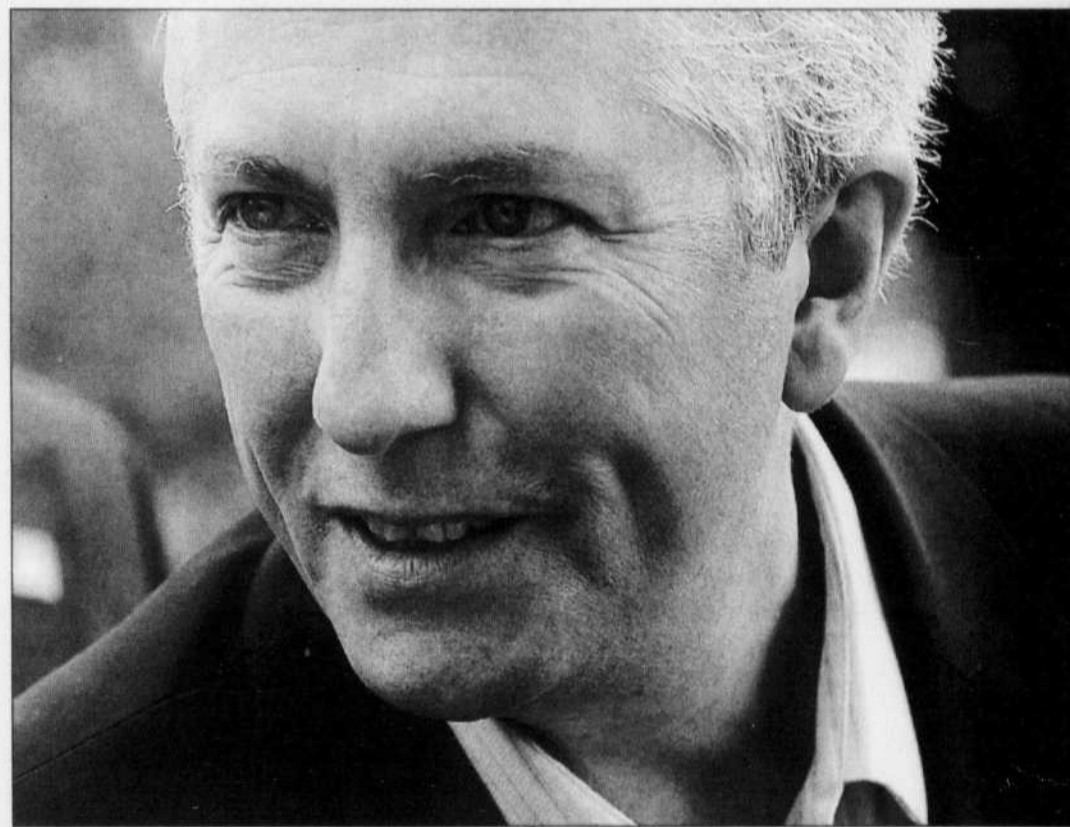
La date avancée pour lancer cette tournée «coast to coast» est le 10 janvier prochain, soit quelques semaines avant la rentrée parlementaire de février. «Le but est d'expliquer la mission et le rôle du Bloc, les particularités du Québec et l'option souverainiste», explique l'un des conseillers de Gilles Duceppe.

Les dates ne sont pas toutes arrêtées et les différentes rencontres restent à finaliser, précise Karine Sauvé, l'attachée de presse du chef bloquiste. Mais les conférences et les entrevues données par Gilles Duceppe devraient être courues, dit-on au Bloc. «C'est sûr que la popularité de M. Duceppe dans le reste du Canada depuis le débat des chefs pèse dans la balance», souligne Karine Sauvé. On a reçu des dizaines de courriels de partout, même d'aussi loin que la Colombie-Britannique.

Effectivement, à la suite du débat en anglais au mois de juin dernier, Gilles Duceppe était soudainement apparu plus sympathique aux yeux de plusieurs Canadiens anglais. Plus de 150 courriels de partout au pays félicitaient la performance du chef bloquiste. Les sondages de la chaîne de télévision CPAC ont même fait apparaître la formation souverainiste sur l'écran radar des intentions de votes en Colombie-Britannique (3%), au Manitoba (1%) et en Saskatchewan (1%), et ce, même si le Bloc n'y présente évidemment aucun candidat.

Avec cette popularité en poche, le Bloc ira donc rencontrer les gens à l'extérieur du Québec. C'est la troisième fois que Gilles Duceppe part en tournée pancanadienne de la sorte, mais la première fois depuis près de cinq ans. En 1998, puis en 1999, il avait rencontré des hommes d'affaires, des syndicats, des intellectuels et des étudiants, principalement en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba. Le même genre de rencontre est au menu cette fois, mais on dit que M. Duceppe pourrait aussi s'entretenir avec des représentants des différents gouvernements provinciaux.

Ce voyage va dans le sens du Plan d'action 2005 adopté au dernier conseil général du Bloc, il y a



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Bloc prévoit que les conférences et les entrevues données par Gilles Duceppe seront très courues. À la suite du débat en anglais au mois de juin dernier, Gilles Duceppe était soudainement apparu plus sympathique aux yeux de plusieurs Canadiens anglais.

deux semaines. «Le message du résultat électoral, qui a vu élire 54 députés bloquistes, est d'une telle force qu'il nous faut le porter à l'étranger par le biais de missions au Canada, aux États-Unis et en Europe», peut-on lire dans le Plan.


### Au Burkina Faso

Mais avant son départ pour le reste du Canada, le chef du Bloc québécois devra faire sa valise une première fois, puisqu'il se rendra à Ouagadougou, au Burkina Faso, à la fin du mois de novembre, dans le cadre du Sommet de la francophonie.

Gilles Duceppe a été invité par le premier ministre Paul Martin à assister à ce 10<sup>e</sup> Sommet de la francophonie les 26 et 27 novembre. «C'est la pratique courante d'inviter un membre de l'opposition pour accompagner un ministre ou le premier ministre lors d'un voyage officiel, quand la Chambre siège», explique Marc Roy, le directeur adjoint des communications de Paul Martin. On a demandé au Bloc et ce sont eux qui ont décidé d'envoyer M. Duceppe. Ce dernier sera accompagné de deux députés du Bloc qui n'ont pas encore été désignés.


Le Devoir

L'école publique,  
une école  
équitable




Commission  
scolaire  
de Montréal

[www.csdm.qc.ca](http://www.csdm.qc.ca)



Commission  
scolaire  
de la Pointe-de-l'Île

[www.cspm.qc.ca](http://www.cspm.qc.ca)



Commission  
scolaire  
de Laval

[www.cslaval.qc.ca](http://www.cslaval.qc.ca)

## ACTUALITÉS

## SYSTÈME

SUITE DE LA PAGE 1

De quel ordre? L'arrimage entre des vieilles machines et des nouvelles n'a jamais été réalisé. Dans les États de New York, de Californie, de Floride et de l'Ohio, pour ne parler que des plus importants, des défauts ont altéré la bonne marche du système.

Bien évidemment, les vices informatiques ont d'autant plus brouillé la photographie électorale du pays qu'ils se sont fondus dans la complexité qui distingue tant les États-Unis des autres pays démocratiques. Ne l'oublions pas, nos voisins du sud doivent composer avec davantage de systèmes électoraux qu'il y a d'États.

Cette alliance, si l'on peut dire évidemment, entre la technologie et les méandres juridiques que doit suivre le citoyen a eu un impact notable ici et là. Ainsi, dans la région de Pittsburgh, des étudiants ont éprouvé bien des difficultés à voter. Dans les environs de la capitale de l'acier, entre 50 et 60 arrondissements ont manqué de... bulletins!

Des organisateurs n'avaient pas prévu que le nombre d'étudiants, plus exactement ceux dont le domicile permanent est au Vermont ou en Oregon, ayant le droit d'utiliser ce qu'on appelle le vote provisoire serait aussi élevé. De cet épisode, il faut s'attendre à bien des contestations légales. Passons justement à celles-ci.

Evoquons tout d'abord les sommes en jeu. Pour faire «sortir» le vote et contester la validité de milliers de bulletins le jour de l'élection, les démocrates s'étaient confectionné un magot de 60 millions. Les républicains? 125 millions. Les démocrates avaient mis sur pied une équipe de 10 000 avocats, les républicains ayant engagé 8 000 d'entre eux. Quoi d'autre? Le parti de Bush avait nolié huit avions, celui de Kerry six. Et ce, pour dépêcher dans les circonscriptions les plus chaudement disputées tous ces juristes.

Ainsi en Floride, des plaintes se sont ajoutées à celles déposées avant le jour de l'élection dans les comtés de Palm Beach et de Broward. Les responsables de ces comtés avaient attendu samedi après-midi avant d'envoyer des centaines et des centaines de bulletins par correspondance aux personnes qui en avaient fait la demande. On l'aura deviné, hier ces dernières n'avaient pas reçu leurs formulaires.

Entre les méfaits technologiques et la furia légaliste qui entoure l'exercice comme le droit de vote, les Américains ne peuvent plus faire l'économie d'un vaste débat sur leurs systèmes électoraux.

Le Devoir

EN BREF

## La cour n'entendra les cols bleus que mardi

Le syndicat des cols bleus de Montréal devra patienter une semaine de plus avant d'être entendu par la Cour supérieure dans sa démarche visant à suspendre temporairement la nouvelle convention collective imposée par un arbitre. L'audition de la requête en ordonnance de sursis a été remise au 9 novembre. Un juge sera alors assigné afin d'entendre les arguments du syndicat et de la Ville de Montréal. Le syndicat estime qu'il y a urgence d'agir. La décision rendue par l'arbitre Gilles Lavoie, il y a un mois, ferait perdre aux cols bleus 88 millions en rémunération de base, primes et avantages sociaux d'ici 2006. L'obtention d'un sursis permettrait aux cols bleus de retourner à l'ancienne convention collective, le temps de contester devant les tribunaux la décision arbitrale. — PC

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et

## abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



STEFEN JAFFE AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président Bush a suivi la soirée électorale avec les membres de sa famille à la Maison-Blanche, hier soir. À ses côtés se trouvaient sa fille Barbara, son épouse Laura, l'ancien président George H. Bush et l'épouse de ce dernier, Barbara.

## NUIT

SUITE DE LA PAGE 1

serait respecté, après le cafoillage qui, il y a quatre ans, a donné la présidence à Bush au total des grands électeurs, alors que le vote populaire avait été remporté par le démocrate Al Gore.

De nombreux incidents (contestations d'enregistrement, accusations d'intimidations, nouvelles machines électroniques à voter fonctionnant mal...) ont été relevés un peu partout au pays, notamment en Iowa, au Michigan et en Ohio, alors qu'environ 20 000 avocats enrôlés par les partis étaient à l'affût du moindre signe de violation du droit de vote. Plus d'un millier de problèmes concernant des machines de vote électroniques ont été signalés hier sur l'ensemble du territoire américain.

L'immense exercice électoral se déroulait sous l'œil de milliers de scrutateurs bénévoles, d'envoyés internationaux de l'OSCE et d'activistes d'organisations comme Global Exchange et Election Protection. La Cour suprême a ajouté à la nervosité générale hier en autorisant les partisans des deux camps à déployer des militants dans les bureaux de l'Ohio pour surveiller les opérations et éventuellement contester le droit de vote de certaines personnes.

Quelque 117,5 à 121 millions d'Américains étaient attendus aux urnes, soit 58 % à 60 % des électeurs en âge de voter. La participation pourrait être comparable à celle de 1960 (65 % des inscrits) lorsque John F. Kennedy l'avait emporté contre Richard Nixon. En 1996, le démocrate Bill Clinton avait été réélu pour quatre ans avec une participation d'aussi peu que 49 % des inscrits.

Un électeur sur cinq aurait déjà voté par anticipation au cours des dernières semaines et 15 millions d'Américains qui ne s'étaient pas déplacés en 2000 se sont inscrits. Dans certains coins du nord de la Floride, la participation pourrait avoir défoncé le

seuil de 80 %. Dans la région de Pittsburgh, telle a été l'affluence que les travailleurs électoraux ont manqué de bulletin de vote. La forte mobilisation électorale devait de l'avis général favoriser le candidat démocrate John Kerry. D'autant que la hausse de la participation est surtout attribuable aux jeunes et aux nouveaux inscrits sur les listes électorales, deux populations fermement courtisées par le parti démocrate.

## Bush, Kerry... et Wall Street votent

Les Bush, avec leurs jumelles Jenna et Barbara, ont voté près de leur ranch texan, à Crawford. L'élection se décidera sur les «grands thèmes de la guerre et de la paix, et de l'économie», a assuré M. Bush avant de faire un ultime meeting à Columbus, en Ohio. Il a ensuite gagné la Maison-Blanche pour attendre les résultats en famille et avec ses parents, l'ancien président George Bush et Barbara.

Vêtu d'une canadienne, John Kerry avait choisi le Wisconsin pour un dernier meeting. «J'espère qu'il n'y aura pas de contestation. J'espère que l'Amérique va voter selon la loi aujourd'hui. C'est ce que je veux», a-t-il dit à la sortie du bureau de vote à Boston, au Massachusetts dont il est sénateur. Il a voté accompagné de sa femme Teresa et de ses filles Alexandra et Vanessa, avant de déjeuner, comme chaque jour d'élection, à la Union Oyster House où John F. Kennedy avait ses habitudes.

Dans l'après-midi, Wall Street a mis de son grain de sel: les marchés boursiers ont terminé en léger recul après avoir passé la journée en hausse, à la suite d'indications de source officielle parues sur des sites Internet très suivis par les milieux politiques, selon lesquelles le sénateur Kerry avait des chances de l'emporter sur Georges W. Bush.

Sur sept sondages publiés hier, aucun ne départageait clairement les deux rivaux. Chaque État doit

être conquis à la majorité des votes, puisqu'à deux exceptions près, le candidat en tête y rafle tous les grands électeurs qui désigneront ensuite le président. Au total, le vainqueur a besoin de 270 des 538 grands électeurs. Hier après-midi, les compilations du *New York Times* en donnaient 242 à Kerry et 227 à Bush. Restaient 69 votes de grands électeurs dans cinq swing states: la Floride, l'Ohio, le Wisconsin, l'Iowa et le Nouveau-Mexique.

MM. Bush et Kerry ont clôturé la campagne sur les mêmes thèmes qu'à l'ouverture des hostilités, il y a huit mois, le président sortant assurant être seul capable de diriger la guerre contre le terrorisme, son rival lui reprochant d'avoir perdu des emplois et porté inutilement la guerre en Irak. Longtemps perçu dans les sondages comme trop mou pour endosser l'uniforme d'un chef de guerre, M. Kerry a vu récemment l'opinion changer en sa faveur, notamment depuis la diffusion de la vidéo d'Oussama ben Laden vendredi dernier.

La campagne, dans laquelle les deux camps ont investi quelque 4 milliards, a été l'une des plus dominées par les enjeux internationaux: paix au Proche-Orient, guerre en Irak, Corée du Nord, relations avec l'Europe, autant de dossiers attendant le nouveau président.

Les citoyens n'avaient pas la tâche facile. Outre le président, ils élaient des parlementaires, des responsables locaux et devaient se prononcer dans 11 États, lors de référendums, sur l'interdiction du mariage homosexuel, ou, comme dans l'Arizona, sur une loi destinée à combattre l'immigration illégale. Tout cela donne des bulletins longs et complexes, variant d'un État, voire d'un comté à l'autre.

Le Devoir,  
avec l'Agence France-Presse  
et Associated Press

## DARFOUR

«Un fort sentiment de vengeance plane, la colère est grande et c'est très inquiétant»

SUITE DE LA PAGE 1

terrain, portée à la fois par les forces gouvernementales, les milices rebelles et les brigands d'occasion, qui profitent impunément de l'absence d'un État de droit au Soudan pour faire régner la terreur», a raconté avec émotion Danielle Valiquette, directrice du programme Oxfam-Québec dans la région de la Corne de l'Afrique.

Depuis la prise des armes en 2003 par les rebelles ouvertement en guerre contre le gouvernement de Khartoum, l'insécurité a fait plus de 1,6 million de déplacés dans la province. Ceux-ci ont pour la plupart trouvé refuge dans des camps qui menacent aujourd'hui d'exploser, tant ils sont surpeuplés. La soif, la faim, la promiscuité et le manque d'hygiène sont le lot quotidien de ces réfugiés, en majorité des femmes et des enfants dans le plus grand besoin.

Mais les réfugiés des camps n'en sont pas pour autant à l'abri des foudres de l'un ou l'autre des belligérants, comme en témoignait hier la prise de plusieurs camps de réfugiés du Darfour-Ouest par l'armée et la police soudanaises. Selon les Nations unies, celles-ci auraient même poussé l'audace jusqu'à interdire l'accès à ces camps aux organisations humanitaires.

L'information n'a nullement surpris Danielle Valiquette, qui a pris la pleine mesure de la tension qui règne dans la région lors de son bref séjour dans les environs de Kaas, au sud du Darfour. «On revient avec un sentiment de désespoir très fort. C'est comme mettre un pansement sur une hémorragie. Il faut que la communauté internationale sorte de sa torpeur et de son indifférence», a-t-elle dit.

Trop souvent, ce sont les femmes qui font encore les frais de toute cette insécurité. Plusieurs sont battues, enlevées et violées avec une rare violence. «Gé-

néralement, les femmes sont violées par plusieurs hommes à la fois. On leur coud ensuite les grandes lèvres afin que les semences ne coulent pas et qu'elles tombent bien enceintes», a raconté Mme Valiquette, qui s'indigne du sort de ces femmes qui sont souvent rejetées par leur famille après un tel viol.

Accompagnée par l'agente de plaidoyer Lina Holguin, Mme Valiquette a notamment visité le camp de Kalma et la ville de Kaas. «Kalma est né de façon spontanée. Les gens venus principalement du sud et du nord du Darfour y ont trouvé refuge après avoir marché 15, 50, 100 kilomètres. Ils y ont construit leur campement pour échapper à la violence des campagnes», explique Mme Valiquette.

Des centaines de petits abris s'entassent les uns sur les autres dans ce camp, où défilent des toits de plastique bleus, blancs, des bouts de bois, de la paille, du jute et d'autres matériaux hétéroclites trouvés sur place. Prévu pour 25 000 personnes mais en accueillant déjà 93 000, le camp de Kalma a pu bénéficier de nouvelles latrines, d'un système d'aqueduc performant et de plusieurs biens de première nécessité grâce à Oxfam. Mais si les choses ne s'améliorent pas bien vite, tous ces efforts pourraient bien s'avérer vains.

«L'insécurité alimentaire au Darfour est plus que préoccupante. Les réserves d'eau sont rares, l'hygiène difficile. Au camp de Kalma, les ressources seront à sec dès avril prochain. Que ferons-nous alors de tous ces gens?», s'est interrogée Mme Valiquette. La situation est d'autant plus alarmante que les épidémies de choléra et de typhoïde menacent à tout moment d'éclater avec la surpopulation grandissante des camps.

Toutes ces tensions n'épargnent pas les grandes villes, qui doivent aussi faire leur part, qu'elles en aient les moyens ou non. Kaas, par exemple, a vu

sa communauté doubler en moins d'un an. Ses 30 000 habitants ont en effet peu à peu accueilli 43 000 déplacés, qui s'entassent aujourd'hui jusque dans les écoles de la ville, ce qui crée un fort sentiment d'injustice.

Au bout du rouleau, le peuple du Darfour est en train d'entrer dans une spirale dangereuse qui pourrait bien s'avérer très complexe à dénouer. «Chaque famille a perdu un, deux, trois membres depuis le début de la crise», explique Lina Holguin. Un fort sentiment de vengeance plane, la colère est grande et c'est très inquiétant.

Impuissantes devant autant de petites bombes qui menacent d'exploser à tout moment, les deux femmes ont pressé hier les Québécois de faire leur part comme ils l'ont si bien fait pour Haïti après le passage de l'ouragan Jeanne. Mais le projet risque d'être plus ardu, les crises issues de conflits internes étant moins sympathiques aux yeux du public que celles nées de catastrophes naturelles.

«Plusieurs causes expliquent l'indifférence des Québécois, d'abord la distance, le fait que la communauté soudanaise au Canada soit très petite et que le Soudan est un pays musulman, où Ben Laden a d'ailleurs séjourné. Les gens mettent un peu tout ça dans le même panier et hésitent à agir», croit Mme Valiquette.

L'exemple pourrait bien venir en premier d'Ottawa, alors que le premier ministre Paul Martin annonçait hier son intention de se rendre au Soudan ce mois-ci pour presser le gouvernement de faire cesser les violences ethniques et religieuses dans le Darfour. Oxfam-Québec, qui a vu d'un très bon œil la visite prochaine du premier ministre Martin dans la province, espère bien que ce mouvement fera bouler de neige.

Pour faire un don, composez le 1 (877) 937-1614.

Le Devoir

À Porte ouverte

Raymond Cloutier reçoit  
**Bernard Labadie.**  
Ce soir à 20h



# CULTURE

ESPACE  
**MUSIQUE**  
100.7 FM

Classique  
Accords romantiques  
d'Europe de l'Est  
Ce soir à 20h

## THÉÂTRE JEUNES PUBLICS



Le comédien Pierre Potvin est ici en compagnie de la marionnette Serinette.

## La folie en moins

### HISTOIRE À DORMIR DEBOUT

Texte et mise en images: Claire Voisard.  
Avec Mélanie Charest et Pierre Potvin.

Une création de l'illusion Théâtre de marionnettes pour les enfants de quatre à huit ans présentée à la Maison Théâtre jusqu'au 14 novembre.

MICHEL BÉLAIR

Les enfants sont prêts à croire tout ce qu'on leur raconte pourvu qu'on insiste un peu en prenant des airs sérieux. C'est encore plus vrai quand ils ont quatre ou cinq ans. Et surtout lorsque le monsieur devant parle une langue ampoulée pimentée d'un irrrrrrroyable accent qui lui fait rrrrouler ses r comme jadis Petr Baran, le cofondateur de l'illusion, aujourd'hui retourné dans les «vieux pays». Prêts à croire, donc, les petits. A embarquer en bloc dans une histoire rocambolesque où les marionnettes se mettent à bouger toutes seules, ou presque, jusqu'à ce que la machine se dérègle et se mette à avaler tout ce qui passe tout près d'elle. En gros, vous avez là le scénario de cette *Histoire à dormir debout* qui fait tressaillir la Maison Théâtre depuis déjà d'une semaine.

On vous a déjà parlé de cette production lors de sa création dans le microscopique théâtre de poche de l'illusion, rue de Bienville. Elle gagnait là un caractère magique qui est un peu disparu devant l'immensité de

la salle de la Maison Théâtre. On aura beau limiter le nombre des petits spectateurs, jamais on n'obtiendra le climat d'intimité qui virait carrément à la folie dans la petite salle de la compagnie. Ici, devant les quelques centaines d'enfants avec lesquels j'ai assisté au spectacle, hier en matinée, il faut plutôt parler d'efficacité.

Entendons-nous: *Histoire à dormir debout* «fonctionne» encore. Mélanie Charest et Pierre Potvin sont toujours aussi présents. Et l'immense machine du spectacle séduit toujours les enfants avec ses pédales pneumatiques et ses tuyaux d'orgue, ses petits tambours et son superbe rouleau-à-musique compresseur. Mais l'intrigue apparaît un peu mince, les personnages à peine esquissés et l'ensemble finalement assez convenu. Pourtant, c'est le même texte. Et la même production bien rodée qu'on trimballe depuis près de deux ans. Allez comprendre...

Mais les enfants embarquent, oui, comme le petit Cusi que j'avais «emprunté» à un collègue du journal et qui, du haut de ses cinq ans, m'a confié avoir «aimé ça». Sauf qu'à aucun moment ils ne plongent corps et âme comme lors de la création, alors qu'un véritable délire s'était emparé de l'auditoire qu'on sentait prêt à s'engouffrer aussi dans la machine avec Moustique et Serinette! Comme s'il manquait un brin de folie à la production qu'on peut voir à la Maison Théâtre. Bizzrrrrrr!

Le Devoir

## Les Pays-Bas sont choqués par l'assassinat du cinéaste Theo Van Gogh

ANNA MUDEVA  
PAUL GALLAGHER

Amsterdam — L'assassinat, hier matin à Amsterdam, du cinéaste controversé Theo Van Gogh, arrière-petit-neveu du peintre Vincent Van Gogh, a choqué les Néerlandais qui y voient une attaque contre la liberté d'expression.

Le réalisateur néerlandais a été abattu alors qu'il circulait à vélo dans le centre d'Amsterdam. Un suspect a été arrêté sur les lieux du crime à la suite d'un échange de tirs durant lequel ce dernier et un policier ont été blessés.

De sources policières, on précise qu'il est âgé de 26 ans et qu'il possède la double nationalité néerlandaise et marocaine.

Pour les enquêteurs, il ne fait aucun doute que l'assassinat du réalisateur et éditeur était prémédité.

Theo Van Gogh, qui était âgé de 47 ans, était notamment l'auteur d'un film sur une musulmane mariée de force, violée par son mari et violée par son oncle, dont la diffusion il y a quelques mois à la télévision néerlandaise lui avait valu des menaces de mort.

Van Gogh avait réalisé *Soumission* avec Ayaan Hirsi Ali, une réfugiée somalienne naturalisée néerlandaise qui avait fui son pays à la suite d'un mariage arrangé.

Champion de la liberté d'expression pour les uns, provocateur pour les autres, il travaillait également à un documentaire sur l'assassinat, en mai 2002, du dirigeant populiste néerlandais xénophobe Pim Fortuyn.

### Manifestation à Amsterdam

Près d'un million de musulmans vivent aux Pays-Bas, où ils représentent 5,5 % de la population.

La représentation locale de la Ligue arabe, qui avait jugé le film insultant pour l'islam, s'est déclarée «absolument choquée» par l'assassinat de Van Gogh.

«C'est horrible [...], les tirs et menaces de mort ne sont pas une manière d'amener les gens à penser différemment», a déclaré Nabil Maruch, chef de la mission diplomatique panarabe.

«Van Gogh participait au débat public avec des opinions franches. Il était un champion de la liberté d'expression. Les Pays-Bas sont un pays où les gens peuvent dire ce qu'ils pensent. Nous devons tous soutenir cela», a estimé pour sa part le premier ministre, Jan Peter Balkenende.

Cet assassinat intervient dans un contexte de radicalisation du débat politique aux Pays-Bas sur des questions comme l'immigration, l'intégration ou l'islam. Le député Geert



Theo Van Gogh

Wilders, opposant à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, a ainsi reçu des menaces de mort.

Dans la soirée, des milliers de personnes se sont réunies sur le Dam, la grande place du centre d'Amsterdam, pour une manifestation dont le mot d'ordre était de faire du bruit. Les manifestants ont frappé sur des tambours et des casseroles pendant 15 minutes. Certains des participants portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: «Les musulmans contre la violence».

Reuters

## Les derviches tourneurs d'Alep en spectacle

### Envoûtante expérience

SOLANGE LÉVESQUE

Trois volets: un salon de la culture (comprenant rencontres, conférences et expositions), du cinéma et des spectacles composent cette cinquième édition du Festival du monde arabe de Montréal inauguré le 29 octobre dernier. *Le Cercle de l'extase*, déjà présenté dans l'édition 2003, avait connu un tel accueil qu'on a cru bon de l'offrir de nouveau au public cette année.

Il s'agit, en effet, d'un événement exceptionnel à bien des égards. L'idée de mêler des interprètes de chant grégorien à de la musique et à des chants *soufi* produit une ambiance lyrique absolument envoûtante. Quant aux interprètes, ils sont plus que des musiciens et des chanteurs de très haut niveau; ce sont des artistes visiblement habités par une spiritualité.

Les interprètes occidentaux sont installés côté jardin, les orientaux, côté cour. Au milieu, tout au fond de la scène, se tiennent les quatre derviches tourneurs, si immobiles qu'on ne les remarque pas au début, jusqu'à ce qu'ils s'avancent pour occuper le centre de la scène, déploient leur longue robe blanche tombant autour de leurs chevilles, et se mettent de concert à pivoter sur leurs pieds, à virevolter en rythme sur la musique, de plus en plus rapide-

ment, tandis que leur longue jupe forme un cône mouvant évasé, presque horizontal autour de leur taille. La continuité de leurs tours et leur rapidité créent l'impression d'un mouvement perpétuel qui prédispose, en effet, à la réflexion spirituelle.

Ce spectacle sous le signe de la communion de deux traditions musicales tantôt apposées en compléments, tantôt amalgamées, fait parfaitement écho au thème de «razzias», qui est celui du festival cette année, puisque, sur le plan historique, les razzias ont provoqué le métissage des populations qui a rendu possibles les échanges culturels. Et ce festival constitue une occasion merveilleuse pour les Québécois de toutes les origines de se familiariser avec des composantes très riches de la culture des peuples arabes: leurs musiques, leurs chants et leurs liturgies.

■ *Le Cercle de l'extase*, avec la Schola Saint-Grégoire de Montréal (six voix masculines), sous la direction de Jean-Pierre Noiseux, l'orchestre oriental (trois chanteurs et six musiciens) et les derviches tourneurs d'Alep. Une création du 5<sup>e</sup> Festival du monde arabe de Montréal (du 29 octobre au 14 novembre 2004), présentée au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2004.

## EN BREF

### Décès de l'écrivain ADG, un des grands noms du roman policier français

Paris — L'écrivain ADG, un des grands noms du roman policier français, est décédé dans la nuit de lundi à hier à Paris des suites d'une

longue maladie, a-t-on appris auprès de son éditeur Gallimard. Il avait 56 ans. Ami de Jean-Marie Le Pen, il se disait de «la droite extrême», mais «pas révisionniste, pas catholique, pas croyant». Alain Fournier, de son vrai nom, est notamment l'auteur de *Notre frère qui est odieux*, *Pour venger pépère*, *Joujou sur le caillou* et *Kangourouad movie*, son dernier roman, qui avait pour théâtre l'Australie. Originaire de Tours, où il est né le 19 décembre 1947, ADG était un autodidacte. Il

arrête ses études après le brevet des collèges et exerce différents métiers. Il travaille au Crédit Lyonnais, avant de devenir bouquiniste et brocanteur, avec une spécialité: les armes anciennes. Son premier polar, *La Divine Surprise*, est publié en 1971 par la «Série noire». Une dizaine d'autres, qu'il écrit parfois en seulement quelques jours, vont suivre jusqu'en 2003. Les trois lettres ADG faisaient référence à un de ses pseudonymes, Alain Dreux Gallou. — AP

## À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Téléjournal (17:30)	L'union fait la force	Virginie	Un monde à part	Un gars, une fille...	Les Bougon	...de Mario Jean	Le Téléjournal/Le Point	C'est dans l'air!	Découverte			
TVA	Macaroni tout garni	Ramdam	Wonderfalls	Les Poupées russes	Transformation extrême	Le TVA	Devine qui soire	Le TVA	Devine qui soire	M. Jasmin (00:03)			
TO	Le Journal Flash / B. Desjardins (18:30)	C'est mon show	Monsieur Ripley	450. Chemin...	3 X rien	Gr. Doc. / Ces instincts qui nous gouvernent	Les Fiancées du petit homme (1/2)	Le Grand Journal	110%	Voyeur	Pub		
RDI	Jrnl RDI	...Actions	Le Monde	Part...	Le Pari de Kadhafi	Le Téléjournal/Le Point	Part...	Le Monde	Journal	Temps présent	Carnets...		
TV5	La Cible	Jrnl FR2	...élections	Complément d'enquête	Mise au point	Méga Construction	Preuves à l'appui	Le Monde	Journal	Célébres et... Coupables?	Cinéma		
D	Héros de la peur	Biographies	Faillit y penser	L'art d'être parent	Une chance qu'on s'aime	Décode ta...	Métamor...	Jackass	Groux luxe	...attaquent	Séducteurs		
VIE	Oui, je...	Nicolas...	C'est pourtant vrai	Décompte Vidéo Clips	Toprock	Les Griffins	La Clique	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffins	
MP	Juke-box	Maxbala.	Touche pas à mes filles!	Charmed	Simpson	Futurama	Les Griffins	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffins	
VRK TV	Astro Boy	J. Chan	Sourire...	Scooby...	Simpson	Futurama	Les Griffins	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffins	
TTF	Atomic...	Les Tofou	Sourire...	Scooby...	Simpson	Futurama	Les Griffins	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffins	
RDS	Sports 30	Sports 30	Hockey / Dynastie du Tricolore de 1976 à 1980	Soldats / Baron rouge	JAG	Cinéma / L'ENFER DES HOMMES (5)	Ally McBeal	La Loi et l'Ordre	La Loi et l'Ordre	Balko			
HISTORIA	Les deux font la loi	...changé le monde	Montréal, P.Q.	Sans laisser de trace	En quête de preuves	Miss Match	Métal hurlant	Les Chemins de l'étrange	...des toxicomanies	Voyageur			
ARTV	Cirque du... / Maisons	Simplement Zoé	Jeremiah	Plaisirs...	Planet Food	Thailande	Bazaar	Évasion... / Voyage...	Rose	Europe...	Voyageur		
SERIES +	Paranormal	...Nerdz	Techniques	Paroles...	Coaching	Lachmie...	Enseigner	Centre de formation...	Rose	Europe...	Voyageur		
CANAL Z	Économie du Québec	...nomades	Routes...	Paroles...	Coaching	Lachmie...	Enseigner	Centre de formation...	Rose	Europe...	Voyageur		
C. SAVOIR	Évasion... / La Ruée...	...nomades	Routes...	Paroles...	Coaching	Lachmie...	Enseigner	Centre de formation...	Rose	Europe...	Voyageur		
ÉVASION	Dégrass... / Volt	Panorama	Coronation Street	The Greatest Canadian	Lost	Law & Order	CSI: New York	News	Sports	Planet...	Studio 2		
TFO	Dégrass... / Volt	Panorama	Coronation Street	The Greatest Canadian	Lost	Law & Order	CSI: New York	News	Sports	Planet...	Studio 2		
TF1	Canada Now	News	Access H.	eTalk Daily	Train 48	E.T.	That '70s... / Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	Cinéma / CITIZEN BLACK	King... Hill	... (23:35)	Pub
CBC	Canada Now	News	Access H.	eTalk Daily	Train 48	E.T.	That '70s... / Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	Cinéma / CITIZEN BLACK	King... Hill	... (23:35)	Pub
CBC (mont.)	News	Access H.	eTalk Daily	Train 48	E.T.	That '70s... / Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	Cinéma / CITIZEN BLACK	King... Hill	... (23:35)	Pub	
GBL	News	...National	Train 48	E.T.	That '70s... / Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	Cinéma / CITIZEN BLACK	King... Hill	... (23:35)	Pub		
TVQ	Lilly	Jakers	The Life of Mammals	Millionaire	E.T.	That '70s... / Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	Cinéma / CITIZEN BLACK	King... Hill	... (23:35)	Pub	
ABC	Simpsons	ABC News	The Insider	Millionaire	E.T.	That '70s... / Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	Cinéma / CITIZEN BLACK	King... Hill	... (23:35)	Pub	
CBS	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	LAX	That '70s... / Quintuplets	Nanny 911	Smallville	The Mountain	...Justice			
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	LAX	That '70s... / Quintuplets	Nanny 911	Smallville	The Mountain	...Justice			
FOX	Malcolm...	That '70s...	Friends	Seinfeld	That '70s... / Quintuplets	Nanny 911	Smallville	The Mountain	...Justice				
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Vermont...	National Geographic	Art Express	Mountain...	Regency House Party	...Heroes	BBC News	Charlie Rose			
PBS (57)	BBC News	Night. Bus.	eTalk Daily	Jeopardy	Lost	Law & Order	Family...	Airline	CSI: New York	Griffith	Crossing Jordan	...Justice	
CIV (Cana.)	News	eTalk Daily	Jeopardy	Lost	Law & Order	Family...	Airline	CSI: New York	Griffith	Crossing Jordan	...Justice		
A&E	City Confidential	American Justice	Bravo Fact	...Sarabar	...of an Irish Rebel	Bonanno: A Godfather	Mann...	Law & Order	Daily Planet	Myth...	Antiques...		
BRAVO	Videos	The Great	Detective	Bravo Fact	...Sarabar	...of an Irish Rebel	Bonanno: A Godfather	Mann...	Law & Order	Daily Planet	Myth...	Antiques...	
DISCOVERY	Top Speed / Land	Daily Planet	Daily Planet	JAG	Antiques Roadshow	In the Footsteps of Alexander the Great	Myth Busters	Daily Planet	JAG	Antiques Roadshow	Past Life Investigation	National	
HISTORY	Master	Bordert.	JAG	Antiques Roadshow	In the Footsteps of Alexander the Great	Myth Busters	Daily Planet	JAG	Antiques Roadshow	Past Life Investigation	National		
NEWSWORL	BBC News	CBC News	CBC News	CBC News	Past Life Investigation	Cold Squad	Take Care of Business	Mostly True Stories	CSI (23:02)	... (00:02)	Taking Care...		
SHOWCASE	Doc	Da Vinci's Inquest	Cold Squad	Take Care of Business	Mostly True Stories	CSI (23:02)	... (00:02)	Taking Care...					
LEARNING	Clean Sweep	In a Fix	Room...	Extra	Matchm.	English...	...to Dance	Sexy Girl	Skin Deep	Sex Toys	Matchm.	Extra	
LIFE	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Adoption...	Room...	Extra	Matchm.	English...	...to Dance	Sexy Girl	Skin Deep	Sex Toys	Matchm.	Extra
TSN	Off, Record	Sportscent.	...Hockey	Classic NHL Hockey / Armée rouge - Canadiens (1975)	Hunters 15/Love	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)			
YTV	Spongebob	...Parents	Martin...	YU-GI-OH	Dragon Ball	Hunters 15/Love	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)		
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

## NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

### LA DYNASTIE DU TRICOLE

Nostalgie du hockey, RDS reprend la diffusion, deux fois par semaine, d'anciens matches de la LNH. Ce soir des séquences de la série Bruins/Canadiens de 1979. C'était meilleur dans le temps?  
RDS, 19h30

### DÉFAILLANCES TECHNIQUES: EAU POTABLE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Dans le cadre de cette série, un documentaire québécois sur la qualité de l'eau au Québec... et ses déficiences.  
Zélé, 19h30

### LES FRANCS-TIREURS

Le chanteur Dédé Traké vient parler de la drogue. Autre sujet: l'image des agriculteurs dans les médias.  
Télé-Québec, 20h

### LE REGARD D'ULYSSE

Magnifique méditation poétique sur la mémoire, autor de la Yougoslavie disparue et d'une ville en ruine, Sarajevo.  
Artv, 20h

### LES BOUGON

La suite des aventures des affreux.  
Radio-Canada, 21h

**Ce soir 19 h Wonderfalls**  
Jaye et Eric s'en mêlent.  
Avec Caroline Dhavernas

**20 h Les francs-tireurs**  
Dédé Traké, chanteur.  
Et Jacques Proulx, président de Solidarité rurale.

Télé-Québec  
telequebec.tv

Ça change de la télé

## ACTUALITÉS

## SYSTÈME

SUITE DE LA PAGE 1

De quel ordre? L'arrimage entre des vieilles machines et des nouvelles n'a jamais été réalisé. Dans les États de New York, de Californie, de Floride et de l'Ohio, pour ne parler que des plus importants, des défauts ont altéré la bonne marche du système.

Bien évidemment, les vices informatiques ont d'autant plus brouillé la photographie électorale du pays qu'ils se sont fondus dans la complexité qui distingue tant les États-Unis des autres pays démocratiques. Ne l'oublions pas, nos voisins du sud doivent composer avec davantage de systèmes électoraux qu'il y a d'États.

Cette alliance, si l'on peut dire évidemment, entre la technologie et les méandres juridiques que doit suivre le citoyen a eu un impact notable ici et là. Ainsi, dans la région de Pittsburgh, des étudiants ont éprouvé bien des difficultés à voter. Dans les environs de la capitale de l'acier, entre 50 et 60 arrondissements ont manqué de... bulletins!

Des organisateurs n'avaient pas prévu que le nombre d'étudiants, plus exactement ceux dont le domicile permanent est au Vermont ou en Oregon, ayant le droit d'utiliser ce qu'on appelle le vote provisoire serait aussi élevé. De cet épisode, il faut s'attendre à bien des contestations légales. Passons justement à celles-ci.

Evoquons tout d'abord les sommes en jeu. Pour faire «sortir» le vote et contester la validité de milliers de bulletins le jour de l'élection, les démocrates s'étaient confectionné un magot de 60 millions. Les républicains? 125 millions. Les démocrates avaient mis sur pied une équipe de 10 000 avocats, les républicains ayant engagé 8 000 d'entre eux. Quoi d'autre? Le parti de Bush avait nolisé huit avions, celui de Kerry six. Et ce, pour dépêcher dans les circonscriptions les plus chaudement disputées tous ces juristes.

Ainsi en Floride, des plaintes se sont ajoutées à celles déposées avant le jour de l'élection dans les comtés de Palm Beach et de Broward. Les responsables de ces comtés avaient attendu samedi après-midi avant d'envoyer des centaines et des centaines de bulletins par correspondance aux personnes qui en avaient fait la demande. On l'aura deviné, hier ces dernières n'avaient pas reçu leurs formulaires.

Entre les méfaits technologiques et la furia légaliste qui entoure l'exercice comme le droit de vote, les Américains ne peuvent plus faire l'économie d'un vaste débat sur leurs systèmes électoraux.

Le Devoir

EN BREF

## La cour n'entendra les cols bleus que mardi

Le syndicat des cols bleus de Montréal devra patienter une semaine de plus avant d'être entendu par la Cour supérieure dans sa démarche visant à suspendre temporairement la nouvelle convention collective imposée par un arbitre. L'audition de la requête en ordonnance de sursis a été remise au 9 novembre. Un juge sera alors assigné afin d'entendre les arguments du syndicat et de la Ville de Montréal. Le syndicat estime qu'il y a urgence d'agir. La décision rendue par l'arbitre Gilles Lavoie, il y a un mois, ferait perdre aux cols bleus 88 millions en rémunération de base, primes et avantages sociaux d'ici 2006. L'obtention d'un sursis permettrait aux cols bleus de retourner à l'ancienne convention collective, le temps de contester devant les tribunaux la décision arbitrale. — PC

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

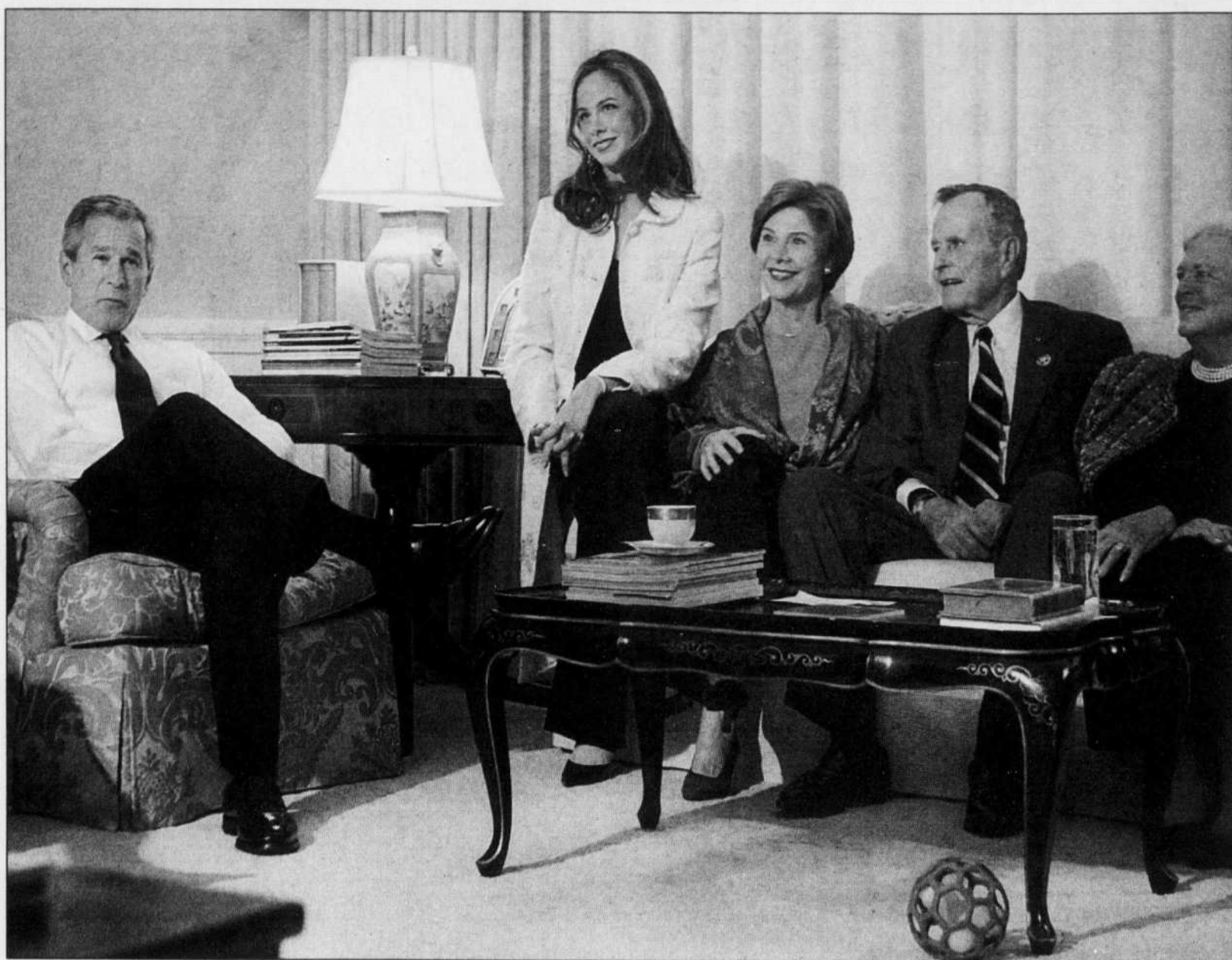
Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Le président Bush a suivi la soirée électorale avec les membres de sa famille à la Maison-Blanche, hier soir. À ses côtés se trouvaient sa fille Barbara, son épouse Laura, l'ancien président George H. Bush et l'épouse de ce dernier, Barbara.

STEFEN JAFFE AGENCE FRANCE-PRESSE

## NUIT

SUITE DE LA PAGE 1

serait respecté, après le cafoillage qui, il y a quatre ans, a donné la présidence à Bush au total des grands électeurs, alors que le vote populaire avait été remporté par le démocrate Al Gore.

De nombreux incidents (contestations d'enregistrement, accusations d'intimidations, nouvelles machines électroniques à voter fonctionnant mal...) ont été relevés un peu partout au pays, notamment en Iowa, au Michigan et en Ohio, alors qu'environ 20 000 avocats enrôlés par les partis étaient à l'affût du moindre signe de violation du droit de vote. Plus d'un millier de problèmes concernant des machines de vote électroniques ont été signalés hier sur l'ensemble du territoire américain.

L'immense exercice électoral se déroulait sous l'œil de milliers de scrutateurs bénévoles, d'envoyés internationaux de l'OSCE et d'activistes d'organisations comme Global Exchange et Election Protection. La Cour suprême a ajouté à la nervosité générale hier en autorisant les partisans des deux camps à déployer des militants dans les bureaux de l'Ohio pour surveiller les opérations et éventuellement contester le droit de vote de certaines personnes.

Quelque 117,5 à 121 millions d'Américains étaient attendus aux urnes, soit 58 % à 60 % des électeurs en âge de voter. La participation pourrait être comparable à celle de 1960 (65 % des inscrits) lorsque John F. Kennedy l'avait emporté contre Richard Nixon. En 1996, le démocrate Bill Clinton avait été réélu pour quatre ans avec une participation d'aussi peu que 49 % des inscrits.

Un électeur sur cinq aurait déjà voté par anticipation au cours des dernières semaines et 15 millions d'Américains qui ne s'étaient pas déplacés en 2000 se sont inscrits. Dans certains coins du nord de la Floride, la participation pourrait avoir défoncé le

seuil de 80 %. Dans la région de Pittsburgh, telle a été l'affluence que les travailleurs électoraux ont manqué de bulletin de vote. La forte mobilisation électorale devait de l'avis général favoriser le candidat démocrate John Kerry. D'autant que la hausse de la participation est surtout attribuable aux jeunes et aux nouveaux inscrits sur les listes électorales, deux populations fermement courtisées par le parti démocrate.

## Bush, Kerry... et Wall Street votent

Les Bush, avec leurs jumelles Jenna et Barbara, ont voté près de leur ranch texan, à Crawford. L'élection se décidera sur les «grands thèmes de la guerre et de la paix, et de l'économie», a assuré M. Bush avant de faire un ultime meeting à Columbus, en Ohio. Il a ensuite gagné la Maison-Blanche pour attendre les résultats en famille et avec ses parents, l'ancien président George Bush et Barbara.

Vêtu d'une canadienne, John Kerry avait choisi le Wisconsin pour un dernier meeting. «J'espère qu'il n'y aura pas de contestation. J'espère que l'Amérique va voter selon la loi aujourd'hui. C'est ce que je veux», a-t-il dit à la sortie du bureau de vote à Boston, au Massachusetts dont il est sénateur. Il a voté accompagné de sa femme Teresa et de ses filles Alexandra et Vanessa, avant de déjeuner, comme chaque jour d'élection, à la Union Oyster House où John F. Kennedy avait ses habitudes.

Dans l'après-midi, Wall Street a mis de son grain de sel: les marchés boursiers ont terminé en léger recul après avoir passé la journée en hausse, à la suite d'indications de source officielle parues sur des sites Internet très suivis par les milieux politiques, selon lesquelles le sénateur Kerry avait des chances de l'emporter sur Georges W. Bush.

Sur sept sondages publiés hier, aucun ne départageait clairement les deux rivaux. Chaque État doit

être conquis à la majorité des votes, puisqu'à deux exceptions près, le candidat en tête y rafle tous les grands électeurs qui désigneront ensuite le président. Au total, le vainqueur a besoin de 270 des 538 grands électeurs. Hier après-midi, les compilations du *New York Times* en donnaient 242 à Kerry et 227 à Bush. Restaient 69 votes de grands électeurs dans cinq swing states: la Floride, l'Ohio, le Wisconsin, l'Iowa et le Nouveau-Mexique.

MM. Bush et Kerry ont clôturé la campagne sur les mêmes thèmes qu'à l'ouverture des hostilités, il y a huit mois, le président sortant assurant être seul capable de diriger la guerre contre le terrorisme, son rival lui reprochant d'avoir perdu des emplois et porté inutilement la guerre en Irak. Longtemps perçu dans les sondages comme trop mou pour endosser l'uniforme d'un chef de guerre, M. Kerry a vu récemment l'opinion changer en sa faveur, notamment depuis la diffusion de la vidéo d'Oussama ben Laden vendredi dernier.

La campagne, dans laquelle les deux camps ont investi quelque 4 milliards, a été l'une des plus dominées par les enjeux internationaux: paix au Proche-Orient, guerre en Irak, Corée du Nord, relations avec l'Europe, autant de dossiers attendant le nouveau président.

Les citoyens n'avaient pas la tâche facile. Outre le président, ils élaient des parlementaires, des responsables locaux et devaient se prononcer dans 11 États, lors de référendums, sur l'interdiction du mariage homosexuel, ou, comme dans l'Arizona, sur une loi destinée à combattre l'immigration illégale. Tout cela donne des bulletins longs et complexes, variant d'un État, voire d'un comté à l'autre.

Le Devoir,  
avec l'Agence France-Presse  
et Associated Press

## DARFOUR

«Un fort sentiment de vengeance plane, la colère est grande et c'est très inquiétant»

SUITE DE LA PAGE 1

terrain, portée à la fois par les forces gouvernementales, les milices rebelles et les brigands d'occasion, qui profitent impunément de l'absence d'un État de droit au Soudan pour faire régner la terreur», a raconté avec émotion Danielle Valiquette, directrice du programme Oxfam-Québec dans la région de la Corne de l'Afrique.

Depuis la prise des armes en 2003 par les rebelles ouvertement en guerre contre le gouvernement de Khartoum, l'insécurité a fait plus de 1,6 million de déplacés dans la province. Ceux-ci ont pour la plupart trouvé refuge dans des camps qui menacent aujourd'hui d'exploser, tant ils sont surpeuplés. La soif, la faim, la promiscuité et le manque d'hygiène sont le lot quotidien de ces réfugiés, en majorité des femmes et des enfants dans le plus grand besoin.

Mais les réfugiés des camps n'en sont pas pour autant à l'abri des foudres de l'un ou l'autre des belligérants, comme en témoignait hier la prise de plusieurs camps de réfugiés du Darfour-Ouest par l'armée et la police soudanaises. Selon les Nations unies, celles-ci auraient même poussé l'audace jusqu'à interdire l'accès à ces camps aux organisations humanitaires.

L'information n'a nullement surpris Danielle Valiquette, qui a pris la pleine mesure de la tension qui règne dans la région lors de son bref séjour dans les environs de Kaas, au sud du Darfour. «On revient avec un sentiment de désespoir très fort. C'est comme mettre un pansement sur une hémorragie. Il faut que la communauté internationale sorte de sa torpeur et de son indifférence», a-t-elle dit.

Trop souvent, ce sont les femmes qui font encore les frais de toute cette insécurité. Plusieurs sont battues, enlevées et violées avec une rare violence. «Gé-

néralement, les femmes sont violées par plusieurs hommes à la fois. On leur coud ensuite les grandes lèvres afin que les semences ne coulent pas et qu'elles tombent bien enceintes», a raconté Mme Valiquette, qui s'indigne du sort de ces femmes qui sont souvent rejetées par leur famille après un tel viol.

Accompagnée par l'agente de plaidoyer Lina Holguin, Mme Valiquette a notamment visité le camp de Kalma et la ville de Kaas. «Kalma est né de façon spontanée. Les gens venus principalement du sud et du nord du Darfour y ont trouvé refuge après avoir marché 15, 50, 100 kilomètres. Ils y ont construit leur campement pour échapper à la violence des campagnes», explique Mme Valiquette.

Des centaines de petits abris s'entassent les uns sur les autres dans ce camp, où défilent des toits de plastique bleus, blancs, des bouts de bois, de la paille, du jute et d'autres matériaux hétéroclites trouvés sur place. Prévu pour 25 000 personnes mais en accueillant déjà 93 000, le camp de Kalma a pu bénéficier de nouvelles latrines, d'un système d'aqueduc performant et de plusieurs biens de première nécessité grâce à Oxfam. Mais si les choses ne s'améliorent pas bien vite, tous ces efforts pourraient bien s'avérer vains.

«L'insécurité alimentaire au Darfour est plus que préoccupante. Les réserves d'eau sont rares, l'hygiène difficile. Au camp de Kalma, les ressources seront à sec dès avril prochain. Que ferons-nous alors de tous ces gens?», s'est interrogée Mme Valiquette. La situation est d'autant plus alarmante que les épidémies de choléra et de typhoïde menacent à tout moment d'éclater avec la surpopulation grandissante des camps.

Toutes ces tensions n'épargnent pas les grandes villes, qui doivent aussi faire leur part, qu'elles en aient les moyens ou non. Kaas, par exemple, a vu

sa communauté doubler en moins d'un an. Ses 30 000 habitants ont en effet peu à peu accueilli 43 000 déplacés, qui s'entassent aujourd'hui jusque dans les écoles de la ville, ce qui crée un fort sentiment d'injustice.

Au bout du rouleau, le peuple du Darfour est en train d'entrer dans une spirale dangereuse qui pourrait bien s'avérer très complexe à dénouer. «Chaque famille a perdu un, deux, trois membres depuis le début de la crise», explique Lina Holguin. «Un fort sentiment de vengeance plane, la colère est grande et c'est très inquiétant.»

Impuissantes devant autant de petites bombes qui menacent d'exploser à tout moment, les deux femmes ont pressé hier les Québécois de faire leur part comme ils l'ont si bien fait pour Haïti après le passage de l'ouragan Jeanne. Mais le projet risque d'être plus ardu, les crises issues de conflits internes étant moins sympathiques aux yeux du public que celles nées de catastrophes naturelles.

«Plusieurs causes expliquent l'indifférence des Québécois, d'abord la distance, le fait que la communauté soudanaise au Canada soit très petite et que le Soudan est un pays musulman, où Ben Laden a d'ailleurs séjourné. Les gens mettent un peu tout ça dans le même panier et hésitent à agir», croit Mme Valiquette.

L'exemple pourrait bien venir en premier d'Ottawa, alors que le premier ministre Paul Martin annonçait hier son intention de se rendre au Soudan ce mois-ci pour presser le gouvernement de faire cesser les violences ethniques et religieuses dans le Darfour. Oxfam-Québec, qui a vu d'un très bon œil la visite prochaine du premier ministre Martin dans la province, espère bien que ce mouvement fera bouler de neige.

Pour faire un don, composez le 1 (877) 937-1614.

Le Devoir

À Porte ouverte

Raymond Cloutier reçoit  
**Bernard Labadie.**  
Ce soir à 20h



# CULTURE

ESPACE  
**MUSIQUE**  
100.7 FM

Classique  
Accords romantiques  
d'Europe de l'Est  
Ce soir à 20h

## THÉÂTRE JEUNES PUBLICS



Le comédien Pierre Potvin est ici en compagnie de la marionnette Serinette.

ROBERT ETCHÉVERRY

## La folie en moins

### HISTOIRE À DORMIR DEBOUT

Texte et mise en images: Claire Voisard.  
Avec Mélanie Charest et Pierre Potvin.

Une création de l'illusion Théâtre de marionnettes pour les enfants de quatre à huit ans présentée à la Maison Théâtre jusqu'au 14 novembre.

MICHEL BÉLAIR

Les enfants sont prêts à croire tout ce qu'on leur raconte pourvu qu'on insiste un peu en prenant des airs sérieux. C'est encore plus vrai quand ils ont quatre ou cinq ans. Et surtout lorsque le monsieur devant parle une langue ampoulée pimentée d'un in-corrroyable accent qui lui fait rrrrouler ses r comme jadis Petr Baran, le cofondateur de l'illusion, aujourd'hui retourné dans les «vieux pays». Prêts à croire, donc, les petits. A embarquer en bloc dans une histoire rocambolesque où les marionnettes se mettent à bouger toutes seules, ou presque, jusqu'à ce que la machine se dérègle et se mette à avaler tout ce qui passe tout près d'elle. En gros, vous avez là le scénario de cette *Histoire à dormir debout* qui fait trébucher la Maison Théâtre depuis déjà près d'une semaine.

On vous a déjà parlé de cette production lors de sa création dans le microscopique théâtre de poche de l'illusion, rue de Bienville. Elle gagnait là un caractère magique qui est un peu disparu devant l'immensité de

la salle de la Maison Théâtre. On aura beau limiter le nombre des petits spectateurs, jamais on n'obtiendra le climat d'intimité qui virait carrément à la folie dans la petite salle de la compagnie. Ici, devant les quelques centaines d'enfants avec lesquels j'ai assisté au spectacle, hier en matinée, il faut plutôt parler d'efficacité.

Entendons-nous: *Histoire à dormir debout* «fonctionne» encore. Mélanie Charest et Pierre Potvin sont toujours aussi présents. Et l'immense machine du spectacle séduit toujours les enfants avec ses pédales pneumatiques et ses tuyaux d'orgue, ses petits tambours et son superbe rouleau-à-musique compresseur. Mais l'intrigue apparaît un peu mince, les personnages à peine esquissés et l'ensemble finalement assez convenu. Pourtant, c'est le même texte. Et la même production bien rodée qu'on trimbalait depuis près de deux ans. Allez comprendre...

Mais les enfants embarquent, oui, comme le petit Cusi que j'avais «emprunté» à un collègue du journal et qui, du haut de ses cinq ans, m'a confié avoir «aimé ça». Sauf qu'à aucun moment ils ne plongent corps et âme comme lors de la création, alors qu'un véritable délire s'était emparé de l'auditoire qu'on sentait prêt à s'engouffrer aussi dans la machine avec Moustique et Serinette! Comme s'il manquait un brin de folie à la production qu'on peut voir à la Maison Théâtre. Bizarrrrrrr!

Le Devoir

## Les Pays-Bas sont choqués par l'assassinat du cinéaste Theo Van Gogh

ANNA MUDEVA  
PAUL GALLAGHER

Amsterdam — L'assassinat, hier matin à Amsterdam, du cinéaste controversé Theo Van Gogh, arrière-petit-neveu du peintre Vincent Van Gogh, a choqué les Néerlandais qui y voient une attaque contre la liberté d'expression.

Le réalisateur néerlandais a été abattu alors qu'il circulait à vélo dans le centre d'Amsterdam. Un suspect a été arrêté sur les lieux du crime à la suite d'un échange de tirs durant lequel ce dernier et un policier ont été blessés.

De sources policières, on précise qu'il est âgé de 26 ans et qu'il possède la double nationalité néerlandaise et marocaine.

Pour les enquêteurs, il ne fait aucun doute que l'assassinat du réalisateur et éditeur était prémédité.

Theo Van Gogh, qui était âgé de 47 ans, était notamment l'auteur d'un film sur une musulmane mariée de force, violente par son mari et violée par son oncle, dont la diffusion il y a quelques mois à la télévision néerlandaise lui avait valu des menaces de mort.

Van Gogh avait réalisé *Soumission* avec Ayaan Hirsi Ali, une réfugiée somalienne naturalisée néerlandaise qui avait fui son pays à la suite d'un mariage arrangé.

Champion de la liberté d'expression pour les uns, provocateur pour les autres, il travaillait également à un documentaire sur l'assassinat, en mai 2002, du dirigeant populiste néerlandais xénophobe Pim Fortuyn.

### Manifestation à Amsterdam

Près d'un million de musulmans vivent aux Pays-Bas, où ils représentent 5,5 % de la population.

La représentation locale de la Ligue arabe, qui avait jugé le film insultant pour l'islam, s'est déclarée «absolument choquée» par l'assassinat de Van Gogh.

«C'est horrible [...], les tirs et menaces de mort ne sont pas une manière d'amener les gens à penser différemment», a déclaré Nabil Maruch, chef de la mission diplomatique panarabe.

«Van Gogh participait au débat public avec des opinions franches. Il était un champion de la liberté d'expression. Les Pays-Bas sont un pays où les gens peuvent dire ce qu'ils pensent. Nous devons tous soutenir cela», a estimé pour sa part le premier ministre, Jan Peter Balkenende.

Cet assassinat intervient dans un contexte de radicalisation du débat politique aux Pays-Bas sur des questions comme l'immigration, l'intégration ou l'islam. Le député Geert



Theo Van Gogh

REUTERS

Wilders, opposant à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, a ainsi reçu des menaces de mort.

Dans la soirée, des milliers de personnes se sont réunies sur le Dam, la grande place du centre d'Amsterdam, pour une manifestation dont le mot d'ordre était de faire du bruit. Les manifestants ont frappé sur des tambours et des casseroles pendant 15 minutes. Certains des participants portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: «Les musulmans contre la violence».

Reuters

## Les derviches tourneurs d'Alep en spectacle

### Envoûtante expérience

SOLANGE LÉVESQUE

Trois volets: un salon de la culture (comportant rencontres, conférences et expositions), du cinéma et des spectacles composent cette cinquième édition du Festival du monde arabe de Montréal inauguré le 29 octobre dernier. *Le Cercle de l'extase*, déjà présenté dans l'édition 2003, avait connu un tel accueil qu'on a cru bon de l'offrir de nouveau au public cette année.

Il s'agit, en effet, d'un événement exceptionnel à bien des égards. L'idée de mêler des interprètes de chant grégorien à de la musique et à des chants *soufi* produit une ambiance lyrique absolument envoûtante. Quant aux interprètes, ils sont plus que des musiciens et des chanteurs de très haut niveau; ce sont des artistes visiblement habités par une spiritualité.

Les interprètes occidentaux sont installés côté jardin, les orientaux, côté cour. Au milieu, tout au fond de la scène, se tiennent les quatre derviches tourneurs, si immobiles qu'on ne les remarque pas au début, jusqu'à ce qu'ils s'avancent pour occuper le centre de la scène, déploient leur longue robe blanche tombant autour de leurs chevilles, et se mettent de concert à pivoter sur leurs pieds, à virevolter en rythme sur la musique, de plus en plus rapide-

ment, tandis que leur longue jupe forme un cône mouvant évanescent, presque horizontal autour de leur taille. La continuité de leurs tours et leur rapidité créent l'impression d'un mouvement perpétuel qui prédispose, en effet, à la réflexion spirituelle.

Ce spectacle sous le signe de la communion de deux traditions musicales tantôt apposées en complément, tantôt amalgamées, fait parfaitement écho au thème de «razzias», qui est celui du festival cette année, puisque, sur le plan historique, les razzias ont provoqué le métissage des populations qui a rendu possibles les échanges culturels. Et ce festival constitue une occasion merveilleuse pour les Québécois de toutes les origines de se familiariser avec des composantes très riches de la culture des peuples arabes: leurs musiques, leurs chants et leurs liturgies.

■ *Le Cercle de l'extase*, avec la Schola Saint-Grégoire de Montréal (six voix masculines), sous la direction de Jean-Pierre Noiseux, l'orchestre oriental (trois chanteurs et six musiciens) et les derviches tourneurs d'Alep. Une création du 5<sup>e</sup> Festival du monde arabe de Montréal (du 29 octobre au 14 novembre 2004), présentée au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2004.

## EN BREF

### Décès de l'écrivain ADG, un des grands noms du roman policier français

Paris — L'écrivain ADG, un des grands noms du roman policier français, est décédé dans la nuit de lundi à hier à Paris des suites d'une

longue maladie, a-t-on appris auprès de son éditeur Gallimard. Il avait 56 ans. Ami de Jean-Marie Le Pen, il se disait de «la droite extrême», mais «pas révisionniste, pas catholique, pas croyant». Alain Fournier, de son vrai nom, est notamment l'auteur de *Notre frère qui est odieux*, *Pour venger pépère*, *Joujou sur le caillou* et *Kangourouad movie*, son dernier roman, qui avait pour théâtre l'Australie. Originaire de Tours, où il est né le 19 décembre 1947, ADG était un autodidacte. Il

arrête ses études après le brevet des collèges et exerce différents métiers. Il travaille au Crédit Lyonnais, avant de devenir bouquiniste et brocanteur, avec une spécialité: les armes anciennes. Son premier polar, *La Divine Surprise*, est publié en 1971 par la «Série noire». Une dizaine d'autres, qu'il écrit parfois en seulement quelques jours, vont suivre jusqu'en 2003. Les trois lettres ADG faisaient référence à un de ses pseudonymes, Alain Dreux Gallou. — AP

## À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Téléjournal (17:30)	L'union fait la force	Virginie	Un monde à part	Un gars, une fille...	Les Bougon	...de Mario Jean	Le Téléjournal/Le Point	C'est dans l'air!	Découverte			
TVA	Le Journal 18 heures	Vingt et un	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Les Poupées russes	Transformation extrême	Le TVA	Devine qui vient ce soir	M. Jasmin (23:18)	Pub (00:03)			
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	Wonderfalls	Les Francs-tireurs / Dédé Traké	450, 3 X rien	Gr. Doc. / Ces instincts qui nous gouvernent	Les Flancés du petit homme (1/2)	Le Grand Journal	M'as-tu vu?	La Période de questions			
TQS	Le Journal (18:30)	Flash / B. Desjardins	C'est mon show	Monsieur Ripley	Le Pari de Kadhafi	Le Téléjournal/Le Point	Mise au point	Le Monde Journal	Temps présent	Carnets...			
RDI	Jrnl RDI	...Actions	Le Monde	...élections	Complément d'enquête	Fallait y penser	Méga Construction	Preuves à l'appui	Célébres et... Coupables?	Cinéma			
TV5	La Cible	Jrnl FR2	Biographies	L'art d'être parent	Une chance qu'on s'aime	Décode ta... Métamor.	Pourris... Viva la... étoiles	L'amour...	Muscographie	Séducteurs			
D	Héros de la peur	Nicolas...	C'est pourtant vrai	M. Net	Décompte Vidéo Clips	Toprock	Les Griffins	La Clique	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffin
VIE	Oui, je...	Nicolas...	C'est pourtant vrai	M. Net	Décompte Vidéo Clips	Toprock	Les Griffins	La Clique	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffin
MP	Top5...	Top5...	monde?	Benezra	Muscographie	Les Séducteurs	...vidanges	M. Mystère	Sports 30	...la bande	Sport	...la bande	Motocross
MX	Juke-box	Maxbala.	monde?	Benezra	Muscographie	Les Séducteurs	...vidanges	M. Mystère	Sports 30	...la bande	Sport	...la bande	Motocross
VRAK TV	Astro Boy	J. Chan	Touche pas à mes filles!	Charmed	Simpson	Futurama	Les Griffins	La Clique	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffin
TF1	Atomic...	Les Tofou	Sourire...	Scooby...	Hockey / Dynastie du Tricolore de 1976 à 1980	JAG	Cinéma / L'ENFER DES HOMMES (5)	Keitel, Maia Morgenstern	Aily McBeal	Origines	La Loi...	Balko	Tru Calling
RDS	Sports 30	Sports 30	...changé le monde	Montréal, P.Q.	Simplement Zoé	Sans laisser de trace	En quête de preuves	Miss Match	La Loi et l'Ordre	Balko	Tru Calling	Contextes...	Voyageur
HISTORIA	Les deux font la loi	...Maisons	...changé le monde	Montréal, P.Q.	Simplement Zoé	Sans laisser de trace	En quête de preuves	Miss Match	La Loi et l'Ordre	Balko	Tru Calling	Contextes...	Voyageur
ARTV	Cirque du...	...Maisons	...changé le monde	Montréal, P.Q.	Simplement Zoé	Sans laisser de trace	En quête de preuves	Miss Match	La Loi et l'Ordre	Balko	Tru Calling	Contextes...	Voyageur
SERIES	Le Caméléon	Simplement Zoé	Sans laisser de trace	En quête de preuves	Miss Match	La Loi et l'Ordre	Balko	Tru Calling	Contextes...	Voyageur			
CANAL Z	Paranormal	...Nerdz	Techniques	Initiation à l'astronomie	Paroles...	Coaching	Poitergeist	Métal hurlant	Les Chemins de l'étrange	...ménagement	...Peau	Cinéma	
C. SAVOIR	L'Économie du Québec	...nomades	Routes...	Paisirs...	Planet Food	Thaïlande	Bazaar	Centre de formation...	...des toxicomanies	...attaque			
EVASION	Évasion...	La Ruée...	Panorama	Tournants de l'Histoire	The Greatest Canadian	Lost	Studio 2	Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	The Bachelor	King of... Hill	Pub
TF1	Degrassi...	Voit	Coronation Street	Access H.	eTalk Daily	Lost	Studio 2	Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	The Bachelor	King of... Hill	Pub
CBC	Canada Now	News	Coronation Street	Access H.	eTalk Daily	Lost	Studio 2	Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	The Bachelor	King of... Hill	Pub
CTV (mont.)	News	...National	Train 48	E.T.	That 70s...	Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	The Bachelor	King of... Hill	Pub		
GBI	News	...National	Train 48	E.T.	That 70s...	Will...	Gilmore Girls	Trial and Retribution	The Bachelor	King of... Hill	Pub		
TVQ	Lilly	Jakers	The Life of Mammals	Millionaire	Lost	60 Minutes	King of... Universe	The West Wing	Nanny 911	Smallville	The Mountain	...Justice	
ABC	Simpsons	ABC News	The Insider	Millionaire	Lost	60 Minutes	King of... Universe	The West Wing	Nanny 911	Smallville	The Mountain	...Justice	
CBS	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	LAX	That 70s...	Quintuplets	Friends	Seinfeld	That 70s...	Quintuplets	National Geographic	Art Express
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	LAX	That 70s...	Quintuplets	Friends	Seinfeld	That 70s...	Quintuplets	National Geographic	Art Express
FOX	Malcolm...	That 70s...	Friends	Seinfeld	That 70s...	Quintuplets	National Geographic	Art Express	Mountain...	Lost	Law & Order	Family...	Airline
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Vermont...	National Geographic	Art Express	Mountain...	Lost	Law & Order	Family...	Airline	CSI: New York	Biography / M. Griffith	CSI: New York
PBS (57)	BBC News	Night. Bus.	eTalk Daily	Jeopardy	Lost	Law & Order	Family...	Airline	CSI: New York	Biography / M. Griffith	CSI: New York	Biography / M. Griffith	CSI: New York
CTV (Can.)	News	eTalk Daily	Jeopardy	Lost	Law & Order	Family...	Airline	CSI: New York	Biography / M. Griffith	CSI: New York	Biography / M. Griffith	CSI: New York	Biography / M. Griffith
A&E	City Confidential	Detective	Bravo Fact	...Sarabar	...of an Irish Rebel	Bonanno: A Godfather	Mann...	Myth Busters	Law & Order	NYPD Blue	Myth...	Antiques...	
BRAVO	Top Speed / Land	Daily Planet	Discovery Presents / Supernatural Science	Myth Busters	Law & Order	NYPD Blue	Myth...	Antiques...					
DISCOVERY	Master. Bordert.	JAG	Antiques Roadshow	In the Footsteps of Alexander the Great	JAG	Antiques Roadshow	Past Life Investigation	National					
HISTORY	Master. Bordert.	JAG	Antiques Roadshow	In the Footsteps of Alexander the Great	JAG	Antiques Roadshow	Past Life Investigation	National					
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	Past Life Investigation	Cold Squad	Take Care of Business	Mostly True Stories	In a Fix	Sex Toys	Matchm.	Extra		
SHOWCASE	Doc	Da Vinci's Inquest	Cold Squad	Take Care of Business	Mostly True Stories	In a Fix	Sex Toys	Matchm.	Extra				
LEARNING	Clean Sweep	In a Fix	Sex Toys	Matchm.	Extra								
LIFE	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Adoption...	Room...	Extra	Matchm.	English...	...to Dance	Sexy Girl	Skin Deep	Sex Toys	Matchm.	Extra
TSN	Off. Record	Sportscent.	...Hockey	Classic NHL Hockey / Armée rouge - Canadiens (1975)	Sportscentre	Hunters 15/Love	Radio...	...Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)		
YTV	Spongebob	...Parents	Martin...	Yu-Gi-Oh	Dragon Ball	...Hunters 15/Love	Radio...	...Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)		
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

## NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

### LA DYNASTIE DU TRICOLE

Nostalgiques du hockey, RDS reprend la diffusion, deux fois par semaine, d'anciens matches de la LNH. Ce soir des séquences de la série Bruins/Canadiens de 1979. C'était meilleur dans le temps?

RDS, 19h30

**DÉFAILLANCES TECHNIQUES: EAU POTABLE SOUS HAUTE SURVEILLANCE**  
Dans le cadre de cette série, un documentaire québécois sur la qualité de l'eau au Québec... et ses déficiences.

Ziélé, 19h30

### LES FRANCS-TIREURS

Le chanteur Dédé Traké vient parler de la drogue. Autre sujet: l'image des agriculteurs dans les médias.

Télé-Québec, 20h

### LE REGARD D'ULYSSE

Magnifique méditation poétique sur la mémoire, auteur de la Yougoslavie disparue et d'une ville en ruine, Sarajevo.

Arte, 20h

### LES BOUGON

La suite des aventures des affreux.

Radio-Canada, 21h

## Ce soir 19 h Wonderfalls

Jaye et Éric s'en mêlent.  
Avec Caroline Dhavernas

## 20 h Les francs-tireurs

Dédé Traké, chanteur.  
Et Jacques Proulx, président de Solidarité rurale.

Télé-Québec  
telequebec.tv

Ça change de la télé